

(N^o 200.)

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

SÉANCE DU 15 MAI 1888.

SITUATION

DE

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE.

RAPPORT TRIENNAL

PRÉSENTÉ

AUX CHAMBRES LÉGISLATIVES PAR M. LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

ANNÉES 1885, 1886 ET 1887.



Bruxelles,

FR. GOBBAERTS, IMPRIMEUR DU ROI,

RUE DE LA LIMITE, 21

1888

TABLE DES MATIÈRES.

Rapport sur l'enseignement agricole présenté par M. le M. Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics (années 1885, 1886 et 1887).	1
---	---

ANNEXES.

ÉCOLE DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE DE L'ÉTAT.

N° 1. Rapport sur la situation de l'école de médecine vétérinaire de l'État.	9
2. Publications du personnel enseignant de l'école vétérinaire	21

INSTITUT AGRICOLE DE L'ÉTAT.

3. Rapport sur la situation de l'institut agricole de Gembloux	25
4. Rapport de la commission de surveillance de l'institut agricole de l'État, à Gembloux.	50

ÉCOLE D'HORTICULTURE DE VILVORDE.

5. Rapport sur la situation de l'école d'horticulture de Vilvorde.	54
6. Rapport de la commission de surveillance de l'école d'horticulture de l'État, à Vilvorde	66

ÉCOLE D'HORTICULTURE DE L'ÉTAT, A GAND.

7. Rapport sur la situation de l'école d'horticulture de l'État, à Gand.	68
8. Rapport de la commission de surveillance de l'école d'horticulture de l'État, à Gand.	77



RAPPORT TRIENNAL

SUR

L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

PRÉSENTÉ

PAR M. LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'INDUSTRIE ET DES TRAVAUX PUBLICS.

(ANNÉES 1885, 1886 ET 1887.)

MESSIEURS,

En exécution de l'article 40 de la loi du 18 juillet 1860, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport sur la situation de l'enseignement agricole, pendant les années 1885, 1886 et 1887.

Les divers établissements créés en vertu de la loi précitée continuent à être dans une voie prospère.

Les populations rurales comprennent de plus en plus le besoin et la nécessité de l'instruction agricole.

Nous en avons la preuve dans l'augmentation croissante de la population de nos établissements d'enseignement agricole ainsi que dans le nombre considérable d'auditeurs qui assistent aux conférences publiques organisées par les soins du Gouvernement.

L'institution de ces conférences est un des moyens les plus efficaces pour aider au développement et à la prospérité de l'agriculture.

Le Gouvernement, du reste, ne néglige aucun moyen pour propager le goût de la science agricole. Il a introduit l'enseignement des notions élémentaires d'agriculture et d'hygiène dans un grand nombre d'écoles moyennes et il a institué dans différentes écoles primaires rurales des cours du soir pour les adultes.

Avec cet enseignement, non seulement on préparera pour l'agriculture des jeunes gens à même d'exercer la profession de leur père dans les meilleures conditions, mais aussi, on intéressera les enfants aux choses de la vie rurale, en leur faisant voir tout ce qu'il y a d'attraits dans l'étude des phénomènes de la nature, des lois de la production végétale et animale, en leur montrant les applications à tirer des sciences ; on leur fera aimer, en les instruisant, la profession qui s'ouvre naturellement devant eux et on atténuera ainsi l'émigration vers les villes.

Si, à cet égard, on constate une situation satisfaisante, il ne faut pas se dissimuler qu'il reste encore beaucoup à faire.

Nous espérons pouvoir, à mesure des besoins, augmenter les cours et les conférences agricoles pour les cultivateurs ainsi que pour les jeunes gens qui veulent se borner à posséder des notions générales d'agriculture ou bien se perfectionner dans telle spécialité, comme, par exemple, la laiterie.

D'un autre côté, l'enseignement agricole supérieur s'impose tout particulièrement à notre attention. Les établissements où il se donne n'ont pas seulement pour but de former des cultivateurs, propriétaires, régisseurs ou fermiers instruits et capables, mais ils doivent être, en même temps, les centres scientifiques appelés à contribuer au progrès de la théorie et de la pratique agricoles. Leur action n'est pas limitée à un rayon déterminé : leur rôle est plus grand, plus général.

C'est pour leur permettre de le remplir le plus complètement possible, c'est pour seconder le zèle des professeurs distingués de ces établissements, que nous ne négligerons aucun moyen de nature à développer l'esprit scientifique, à en rendre l'enseignement aussi fructueux, aussi élevé que l'exigent et notre époque et la réputation acquise par nos écoles. Elles sont la base de l'organisation destinée à répandre partout les connaissances agricoles ; elles doivent non seulement fournir à l'enseignement secondaire agricole, aux écoles normales et à l'administration des professeurs et des agronomes, mais elles sont la source où tous doivent pouvoir toujours puiser et se retremper.

Nous résumons ici les faits principaux qui se rattachent à chacune des écoles instituées par la loi du 18 juillet 1860.

§ 1^{er}. — ÉCOLE DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE DE L'ÉTAT, A CUREGHEM.

(Annexe n° 1.)

Le nombre des élèves qui ont fréquenté cet établissement a été :

En 1885-1886, de	93	élèves, dont	66	internes et	27	externes.
En 1886-1887, de	101	—	66	—	31	—
En 1887-1888, de	134	—	66	—	71	—

Il y a eu, en outre, 3 auditeurs libres. Les jeunes gens qui ont terminé les études de la deuxième et de la quatrième année ont passé régulièrement les examens établis en vertu de la loi du 11 juin 1850.

En voici les résultats :

Candidature vétérinaire.

1885. — Se sont présentés 25 candidats ; 14 ont été admis, dont 2 avec grande distinction, 3 avec distinction et 9 d'une manière satisfaisante ; 10 ont été ajournés et 1 s'est retiré.

1886. — Se sont présentés 25 candidats ; 16 ont été admis, dont 2 avec distinction et 14 d'une manière satisfaisante ; 13 ont été ajournés.

1887. — Se sont présentés 29 candidats, 16 ont été admis, dont 3 avec la grande distinction, 4 avec distinction et 9 d'une manière satisfaisante ; 13 ont été ajournés.

Médecine vétérinaire.

1885. — Se sont présentés 16 candidats ; 14 ont été admis, dont 1 avec grande distinction, 3 avec distinction et 10 d'une manière satisfaisante ; 2 ont échoué.

1886. — Se sont présentés 18 candidats ; 15 ont été admis, dont 3 avec distinction et 12 d'une manière satisfaisante ; 3 ont échoué.

1887. — Se sont présentés 16 candidats ; 12 ont été admis, dont 1 avec grande distinction, 4 avec distinction et 7 d'une manière satisfaisante ; 4 ont échoué.

En résumé, pendant la période de 1885 à 1887, sur 79 candidats qui se sont présentés pour obtenir le grade de candidat vétérinaire, 46 ont été admis et 33 ont échoué.

Sur 50 candidats qui se sont présentés pour obtenir le diplôme de médecin vétérinaire, 41 ont été admis et 9 ont échoué.

Le corps enseignant est à la hauteur de sa mission et il se distingue, ainsi que le personnel administratif, par son zèle et son instruction.

Les professeurs continuent à concourir aux progrès de la science, par la publication de travaux dont on trouvera la liste plus loin. (Annexe n° 2.)

Le Gouvernement cherche à remédier à l'insuffisance des locaux et des laboratoires, signalée dans les rapports antérieurs.

Des projets sont à l'étude qui permettent d'augurer, pour un avenir peu éloigné, une solution de nature à donner satisfaction aux intérêts divers engagés dans cette question complexe.

Des lazarets démontables, en fer et en tôle galvanisée, divisés en trois écuries de six chevaux chacune, sont en voie de construction pour le service de la clinique.

Voici le résumé des dépenses de l'école de médecine vétérinaire pendant la dernière période :

En 1885 : Personnel.	fr.	98,258 16
Matériel		57,792 64
		<hr/>
		156,050 80
En 1886 : Personnel.	fr.	401,926 64
Matériel		57,749 45
		<hr/>
		459,676 07
En 1887 : Personnel.	fr.	400,544 94
Matériel		57,767 95
		<hr/>
		458,312 89

Les recettes perçues au profit du Trésor public se sont élevées :

En 1885, à	fr.	7,150 ..
1886, à		7,988 17
1887, à		8,221 95

L'admission à l'éméritat de M. le professeur Gille a amené la nomination de M. le répétiteur Dupuis, comme professeur extraordinaire, chargé du cours de botanique et de zoologie.

M. Gille a été autorisé à continuer l'enseignement de la pharmacie, d'une partie de la botanique et de la direction des manipulations pharmaceutiques.

M. Liénaux a été nommé répétiteur à la suite d'un concours.

Un arrêté royal du 30 octobre 1885 a décidé qu'un aumônier serait attaché à l'école vétérinaire et, par un arrêté du 7 novembre de la même année, M. l'abbé Detierre, d'accord avec l'autorité diocésaine, a été nommé à cet emploi.

L'école de médecine vétérinaire vient puissamment en aide à l'agriculture en formant des praticiens éclairés et instruits, capables de seconder utilement les cultivateurs dans l'importante question de l'entretien et de l'hygiène du bétail.

§ 2. — INSTITUT AGRICOLE DE L'ÉTAT. A GEMBOUX.

(Annexes nos 3 et 4.)

Le relevé ci-après indique le nombre des élèves qui ont suivi les cours de l'institut agricole pendant les années 1885 à 1888.

1885-1886	118 élèves, dont 60 internes et 58 externes.
1886-1887	112 — 52 — 60 —
1887-1888	122 — 72 — 50 —
	<hr/>
	352 — 184 — 168 —

En 1885-1886, sur 118 élèves, il y avait 100 Belges et 18 étrangers.

En 1886-1887, sur 112 — 94 — 18 —

En 1887-1888, sur 122 — 101 — 21 —

Depuis l'ouverture de l'institut jusqu'en 1887, il y a été reçu 1,229 élèves.

Les élèves qui, ayant terminé régulièrement leurs études, se sont présentés pendant la dernière période de 1885-1887, pour passer les examens établis en vertu de la loi, ont été au nombre de 66. 6 d'entre eux ont subi l'examen avec grande distinction, 22 avec distinction et 9 d'une manière satisfaisante ; 29 se sont retirés ou ont été ajournés.

Ces chiffres démontrent la sévérité du jury qui a procédé aux examens de sortie. Le diplôme d'ingénieur agricole ne doit, en effet, s'accorder qu'à des jeunes gens présentant de sérieuses garanties de capacité

La réputation de l'institut agricole s'affermi de plus en plus, aussi bien dans notre pays qu'à l'étranger. Ce résultat est dû à la bonne organisation scientifique de l'établissement, au zèle et au talent des professeurs dont l'enseignement est maintenu à la hauteur des progrès de la science.

Les mutations suivantes ont eu lieu pendant ce triennat dans le personnel administratif.

M. Delcour, agent comptable, chargé du cours de comptabilité agricole, ayant donné sa démission, a été remplacé par M. Schlag, surveillant et commis aux écritures.

M. Piret, professeur d'économie politique et d'économie rurale, a obtenu également, sur sa demande, la démission de ses fonctions.

Un concours a été ouvert entre les candidats qui aspiraient à remplacer ce professeur. M. Michel, répétiteur, ayant été classé *premier* par le jury, a été nommé professeur d'économie politique et d'économie rurale.

M. Raeymaekers, bibliothécaire, a été nommé aux fonctions de répétiteur, en remplacement de M. Michel.

Les fonctions de bibliothécaire ont été confiées au surveillant Minette.

Enfin, MM. Donis, instituteur communal et Guillaume, surveillant d'école normale en disponibilité, ont été nommés surveillants à l'institut agricole.

Des travaux importants d'aménagement ont été exécutés aux bâtiments de l'institut, notamment aux dortoirs, à la salle de dessin, à la laiterie, aux laboratoires de chimie, etc.

Un laboratoire de botanique a été ouvert pendant l'année scolaire 1886-1887 et un laboratoire d'anatomie et de physiologie végétale sera prochainement créé.

Le jardin agricole s'agrandit chaque année et donne des résultats très satisfaisants.

Le jardin botanique et l'arboretum forestier sont également l'objet d'un entretien intelligent et soigneux.

Des excursions scientifiques, dirigées par les professeurs, ont eu lieu, comme les années précédentes. Les rapports présentés par les élèves sur ces excursions ne manquent pas d'intérêt et quelques-uns sont publiés.

Un arrêté ministériel du 15 septembre 1886 a réorganisé le service de la

ferme annexée à l'institut agricole. Un conseil, composé de trois membres, présidé par le directeur, est investi de la haute direction de la ferme et a sous ses ordres un chef de culture chargé de la direction des travaux de culture d'après un plan arrêté par le dit conseil.

Les bâtiments de la ferme ont été améliorés par l'installation d'une laiterie modèle et l'aménagement d'une étable à bœufs et d'autres améliorations sont, en ce moment, en voie d'exécution.

L'accroissement de la population et le progrès de la science nécessiteront encore divers travaux d'aménagement.

Le rapport de l'inspecteur général de l'agriculture donne tous les détails sur la marche de l'établissement.

Voici le relevé des dépenses de l'institut pendant les années 1885 à 1887 :

En 1885 : Personnel. fr.	85,133 12
Matériel	29,359 46
	<hr/>
	114,492 68
En 1886 : Personnel. fr.	85,137 48
Matériel	26,353 09
	<hr/>
	111,490 57
En 1887 : Personnel. fr.	87,899 99
Matériel	29,749 92
	<hr/>
	117,649 91

§ 3. — ÉCOLE D'HORTICULTURE DE VILVORDE.

(Annexes n° 5 et 6.)

Le nombre des élèves qui ont fréquenté l'école d'horticulture de Vilvorde a été :

En 1885-1886, de 35 élèves, dont 3 externes.
En 1886-1887, de 41 — 6 —
En 1887-1888, de 39 — 3 —

27 élèves se sont présentés aux examens de sortie pendant le dernier triennat ; 9 en 1885. 7 en 1886 et 11 en 1887. Tous ont obtenu le certificat de capacité, dont un avec la plus grande distinction, 2 avec grande distinction et 13 avec satisfaction.

Voici le résumé des dépenses générales de l'école liquidées sur le budget de l'État pendant la dernière période triennale.

En 1885 : Personnel. fr.	17,350 »
Matériel	26,000 »
	<hr/>
	43,350 »

En 1886 : Personnel. fr.	17,400 »
Matériel	26,000 »
	<hr/>
	43,400 »
En 1887 : Personnel. fr.	17,800 »
Matériel	26,000 »
	<hr/>
	43,800 »

Pendant cette période, il n'a été apporté aucune modification aux règlements de l'école ni au programme des études.

Les locaux de l'école sont devenus insuffisants. Chaque année plusieurs candidats qui ont satisfait aux conditions d'admission sont refusés, faute de place. D'un autre côté, la superficie consacrée aux cultures est trop restreinte.

Le Gouvernement recherche les moyens de porter remède à cet état de choses.

Le rapport de l'inspecteur et celui de la commission de surveillance donnent tous les renseignements nécessaires sur la direction de l'école et la composition du personnel enseignant.

§ 4. — ÉCOLE D'HORTICULTURE DE GAND.

(Annexes n^{os} 7 et 8.)

L'école d'horticulture de Gand a été fréquentée :

En 1885-1886, par 48 élèves.

En 1886-1887, par 50 —

En 1887-1888, par 40 —

Pendant cette période, 24 élèves se sont présentés aux examens. Ils ont tous satisfait aux conditions requises pour obtenir un diplôme de capacité, dont 2 avec grande distinction, 4 avec distinction et 18 avec satisfaction.

Les dépenses de l'école de Gand liquidées directement sur le budget de l'État se sont élevées :

En 1885 : Personnel. fr.	10,000 »
Matériel	9,200 »
	<hr/>
	19,200 »
En 1886 : Personnel. fr.	10,000 »
Matériel	9,200 »
	<hr/>
	19,200 »
En 1887 : Personnel. fr.	10,000 »
Matériel	9,200 »
	<hr/>
	19,200 »

Aucune modification n'a été apportée à l'organisation de l'école, ni aux matières de l'enseignement. A la suite du décès de M. Kickx, directeur, survenu au mois de mars 1887, M. le professeur Rodigas a été chargé provisoirement de la direction de l'école.

M. Vanhulle, professeur et chef de culture, a été admis à la retraite et remplacé par M. Van Eeckaute.

Le rapport de la commission de surveillance et celui de l'inspecteur général de l'agriculture donnent des renseignements précis sur le personnel et les études de l'établissement.

§ 5. — CONFÉRENCES.

Les conférences instituées en vertu de la loi du 18 juillet 1860 continuent à être très suivies. Le Gouvernement s'attache à développer ce mode d'enseignement.

Il a été donné :

En 1885 :	1,458	conférences	dans	322	localités.
— 1886 :	1,419	—	—	240	—
— 1887 :	1,575	—	—	283	—

L'exposé qu'on vient de lire démontre que le Gouvernement s'attache à développer, dans les limites de ses pouvoirs, l'enseignement de toutes les matières qui se rattachent à la culture du sol.

*Pour le Ministre de l'Agriculture,
de l'Industrie et des Travaux publics, absent :*

Le Ministre des Affaires étrangères,

LE P^{ce} DE CHIMAY.



ANNEXES.

ANNEXE N° 1.

ÉCOLE DE MÉDECINE VÉTÉRINAIRE DE L'ÉTAT.

Rapport de M. l'inspecteur général de l'agriculture sur la situation de l'école de médecine vétérinaire pendant les années 1885, 1886 et 1887.

I. ORGANISATION. — ENSEIGNEMENT. — DÉPENSES.

Pendant la période triennale qui vient de s'écouler, deux modifications ont été introduites dans l'organisation de l'école de médecine vétérinaire. L'arrêté royal du 2 décembre 1884 a rapporté les dispositions réglementaires de l'arrêté royal du 6 décembre 1882 relatives aux conditions d'admission à l'école.

Sous le régime de la loi de 1882, les élèves de la section des humanités, de la section professionnelle des athénées royales ou des collèges communaux subsidiés par l'État, ayant obtenu un diplôme de sortie délivré en conformité des règlements sur la matière, étaient dispensés de l'examen d'admission.

L'arrêté royal du 2 décembre 1884 n'accorde la dispense de cet examen qu'aux jeunes gens qui ont été reçus à l'une des écoles spéciales annexées aux universités de l'État et à l'école militaire, ainsi qu'à ceux qui sont porteurs d'un diplôme universitaire régulièrement entériné, conformément à l'article 20 de la loi du 20 mai 1876.

Par arrêté du 30 octobre 1885, les articles 4 et 6 de l'arrêté royal du 6 décembre 1882 sont complétés dans ce sens qu'un aumônier figure parmi le personnel de cet établissement.

Dans mon rapport du 30 septembre 1887, j'ai insisté sur l'utilité qu'il y

aurait à introduire diverses modifications dans l'enseignement donné à l'école de Cureghem.

Le programme actuel des études comprend deux ordres de sciences, les sciences naturelles et les sciences médicales proprement dites. Le programme des premières correspond, à peu de chose près, à celui de la candidature des sciences naturelles des universités belges. L'enseignement de ces branches à l'école de Cureghem fait ainsi double emploi avec celui des facultés des sciences des universités du pays.

La suppression de ces cours permettrait de poser comme condition d'admission à l'école la possession du diplôme de candidat en sciences naturelles.

L'école de Cureghem deviendrait ainsi une école purement professionnelle dont le programme ne comporterait que les branches de la médecine vétérinaire proprement dite. Une critique générale qui s'applique à l'enseignement de la plupart des branches de la médecine vétérinaire, c'est le défaut d'exercices pratiques pour les élèves.

Les laboratoires sont insuffisants aussi bien sous le rapport des installations que des appareils.

La modification du régime des élèves s'impose. La nécessité d'un internat ne se justifie pas plus à l'école de médecine vétérinaire de l'État que dans les universités. Cet internat nous paraît pernicieux, du reste, au triple point de vue de la santé, de l'éducation et de la morale.

Le programme des cours n'a pas subi de modifications importantes. Le tableau suivant renseigne au sujet de la distribution des cours et des travaux pratiques :

NATURE DES OCCUPATIONS.	TEMPS CONSACRÉ AUX DIFFÉRENTES BRANCHES PAR SEMAINE.								
	Chimie ou physique.	Anatomie descriptive.	Botanique.	Zoologie.	Instruction religieuse.	Anatomie générale et physiologie.	Anatomie comparée.	Narcécharie.	TOTAL.

Première année d'études.

Semestre d'hiver.	Leçons	4 ½	1 ½	3	"	½	"	"	"	9 ½
	Répétitions	3 (1)	"	"	"	"	"	"	"	3
	Études	4 ½	"	3	"	Étude libre 35 heures.			"	42 ½
	Applications	"	9	"	"	"	"	"	"	9
Semestre d'été.	Leçons	4 ½	"	4 ½	3	½	"	"	"	12 ½
	Répétitions	3	(a) 1 ½	1 ½	"	"	"	"	"	6
	Études	4 ½	"	3	3	Étude libre 34 heures.			"	44 ½
	Applications - herborisations	"	"	4	"	"	"	"	"	4

(a) Toutes les deux semaines

(1) L'interrogation de cabinet du jeudi, à 3 heures, compte comme répétition.

NATURE DES OCCUPATIONS.		TEMPS CONSACRE AUX DIFFÉRENTES BRANCHES PAR SEMAINE							
		Chimie ou physique	Anatomie descriptive.	Botanique.	Instruction religieuse.	Anatomie générale et physiologie	Anatomie comparée.	Maréchalerie.	TOTAL.
Deuxième année d'études.									
Semestre d'hiver.	Leçons.	4 ½	3	0	½	4 ½	1 ½	0	14
	Répétitions	3	0	0	0	1 ½	0	0	4 ½
	Études.	4 ½	0	0	Étude libre 20	3	1 ½	0	29
	Applications	0	10 ½	0	0	4 ½	0	0	15
Semestre d'été.	Leçons.	4 ½	0	0	½	4 ½	1 ½	0	11
	Répétitions.	3	1 ½ (b)	0	0	0	0	0	4 ½
	Études	4 ½	Étude libre 20.	0	0	4 ½	0	0	29
Applications	0	0	0	0	4 ½ (c)	0	3 (d)	7 ½	

NATURE DES OCCUPATIONS.		TEMPS CONSACRE AUX DIVERSES BRANCHES PAR SEMAINE.																
		Pharmacologie.	Extérieur.	Pathologie et thérapeutique spéciale.	Instruction religieuse	Médecine opératoire.	Zootéchnie.	Clinique des hôpitaux	Anatomie des régions	Thérapeutique générale	Maréchalerie	Pathologie gén. anatomie pathologique	Pathologie chirur- gicale et obstétrique	Équitation	Appréhension des viandes	Médecine légale.	Économie sociale.	TOTAL
Troisième année d'études																		
Semestre d'hiver.	Leçons.	1 ½ (a)	3	3	½	0	0	14	1 ½	3	1 ½	1 ½	0	0	0	0	0	29 ½
	Répétitions	0	1 ½ (b)	0	0	0	0	0	0	0	1 ½	0	0	0	0	0	0	3
	Études.	0	0	0	0	Études libres 51 heures.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31
	Applications	0	0	0	0	3	0	0	0	1 ½	0	0	0	0	0	0	0	4 ½
Semestre d'été.	Leçons	1 ½	0	3	½	4 ½	0	14	1 ½	3	0	1 ½	0	0	0	0	0	29 ½
	Répétitions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 ½	0	0	0	0	0	0	1 ½
	Études	0	0	0	0	Études libres 58 heures.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38
Applications	1 ½ (c)	1 ½	0	0	0	0	0	0	0	1 ½ (d)	0	0	0	0	0	0	0	4 ½
Quatrième année d'études.																		
Semestre d'hiver	Leçons	0	0	0	½	3	14	0	0	0	0	6	3	0	0	0	1 ½	28
	Répétitions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 ½	0	0	0	0	0	0	1 ½
	Études.	0	0	0	0	Études libres 28 heures.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28
	Application.	3 (e)	1 ½	0	0	3	0	0	0	3	0	0	0	0	0	0	0	10 ½
Semestre d'été.	Leçons.	0	0	0	½	3	14	0	0	0	0	3	1 ½	3	1 ½	0	1 ½	26 ½
	Répétitions	0	0	0	0	1 ½	0	0	0	0	1 ½	0	0	1 ½	0	0	0	4 ½
	Études	0	0	0	0	Études libres 58 heures	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	36
Applications	3 (f)	0	0	0	1 ½	0	0	0	0	1 ½ (g)	0	0	0	0	0	0	0	6

(a) Les heures de ces leçons sont occupées par celles de zootéchnie, cours qui commence lorsque celui d'extérieur est terminé.

(b) Toutes les deux semaines

(c) Pratique.

(d) Théoriques.

(e) Lorsque la pathologie chirurgicale a pris fin, les heures qui y étaient employées sont occupées par des leçons de médecine légale et de police sanitaire

(f) Micrographie d'anatomie pathologique

(g) Pendant le premier trimestre.

(h) A partir du second semestre

(i) Les élèves étant repartis en deux sections, faute de places dans le laboratoire, n assistent qu'à une séance sur deux.

Le budget de l'école comprend le traitement du personnel administratif et enseignant, les frais nécessaires à l'enseignement, à l'entretien des élèves, ainsi qu'au développement du matériel. Ces dépenses se décomposent comme suit :

Relevé des dépenses.

NATURE DE LA DÉPENSE.	MONTANT.		
	1885.	1886.	1887.
Personnel administratif	14,025 33	16,671 93	13,403 01
— enseignant	64,000 »	64,066 68	66,733 36
Gens de service	20,232 83	20,288 03	18,208 57
TOTAUX	98,258 16	101,926 64	100,344 94
Instruction	32 970 26	20,919 69	30,083 50
Matériel	11,066 94	12,064 86	11,064 86
Entretien des élèves	4,749 87	3,215 49	3,786 30
Divers	4,328 72	3,012 39	3,480 39
Jurys	4,667 63	4,637 »	4,450 30
TOTAUX	57,792 44	57,749 43	57,767 93

Le tableau ci-dessous indique l'état des recettes et des dépenses effectuées pendant les années 1885-1887 sur le fonds des tiers.

État des recettes et des dépenses effectuées pendant les années 1885 à 1887.

LIBELLÉ DES RECETTES ET DES DÉPENSES.	MONTANT.		
	1885.	1886.	1887.
Recettes.			
Pensions des élèves internes	40,733 34	42,975 »	43,750 »
Rétribution des élèves externes	6,825 »	8,700 »	12,050 »
— des auditeurs libres	50 »	150 »	200 »
TOTAUX	47,608 34	51,825 »	56,000 »
Dépenses.			
Frais d'entretien des élèves	34,038 31	36,394 46	36,231 36
— d'enseignement pratique (frais de route du prof).	74 »	124 80	103 20
— de maladie des élèves	69 »	380 75	350 73
— d'administration	402 81	441 73	603 78
Minerval des professeurs et répétiteurs	13,024 22	14,283 24	19,586 93
TOTAUX	47,608 34	51,825 »	56,000 »

Par arrêté ministériel du 21 octobre 1884, M. Gedoelst, docteur en sciences naturelles, a été nommé, à titre provisoire, maître d'études et bibliothécaire. L'arrêté ministériel du 10 août 1885 a rendu cette nomination définitive.

II. PERSONNEL ADMINISTRATIF ET ENSEIGNANT.

Personnel administratif. — Les arrêtés ministériels des 31 décembre 1885 et 31 mars 1886 ont porté à 2,000 francs le traitement des surveillants MM. Crispin et Louette.

Personnel enseignant. — Un arrêté royal du 25 octobre 1884 a nommé M. Liénaux, médecin vétérinaire, répétiteur d'anatomie et de physiologie.

Conformément aux règles établies par l'arrêté royal du 6 décembre 1882, les traitements de MM. les professeurs ordinaires Laho, Lorge, Dessart, de MM. les professeurs extraordinaires Reul, Gratia et Courtois et des répétiteurs Mosselman et Hendrickx ont été portés pour les uns au maximum, pour les autres au taux moyen.

Par arrêté royal du 10 octobre 1887, le professeur Gille a été déclaré émérite, il est autorisé à continuer l'enseignement de la pharmacie proprement dite, d'une partie de la botanique, il reste chargé de la direction des manipulations pharmaceutiques.

M. Dupuis, répétiteur, a été nommé professeur extraordinaire et chargé des cours de botanique, de pharmacologie, dont M. Gille a été déchargé, et de zoologie, délaissé par M. Dessart.

Gens de service. — Plusieurs modifications ont eu lieu dans le personnel des gens de service.

Le sieur Leurquin, nommé concierge par arrêté ministériel du 15 octobre 1885, a été démissionné, pour cause d'indiscipline, le 3 août 1887; il a été remplacé par le sieur Heymans.

La démission offerte par le sieur Copine, homme de peine, a été acceptée par arrêté ministériel du 21 avril 1887.

Les sieurs Plateau, Maeck, Doppée ont été nommés hommes de service par divers arrêtés ministériels.

Les cours continuent à être donnés régulièrement.

J'ai renseigné ci-après les attributions des différents professeurs et répétiteurs :

État nominatif et traitement du personnel administratif et enseignant.

NOMS du PERSONNEL.	QUALITÉS.	ATTRIBUTIONS.	DATES DE NOMINATIONS.	Nombre d'heures de leçons et répétitions par semaine.		TRAITEMENTS		
				Semestre d'hiver.	Semestre d'été.	Minimum.	Maximum	Alloué.
Wehenkel . . .	Directeur et professeur ordinaire	Direction.Cours d'anatomie patho- logique et pathologie générale.	1863	4 ½	4 ½	6,300	7,500	7,500
Gille	Professeur ordinaire . . .	Botanique comprenant notions d'agronomie, de minéralogie et pharmacologie.	1850	0	6	5,300	6,500	6,500
Degive	—	Clinique, médecine opératoire pra- tique et maréchalerie.	1866	18 ½	15 ½	"	"	6,500
Laho	—	Anatomie générale et physiologie, exercices d'histologie.	1868	9	9	"	"	6,500
Lorge	—	Anatomie descriptive, médecine opératoire théorique et l'ana- tomie des régions.	1868	6	4 ½	"	"	6,000
Dessart	—	Zoologie, pathologie chirurgicale, obstétrique, médecine légale et police sanitaire.	1870	6	6	"	"	6,000
Courtoy	Professeur extraordinaire.	Physique et chimie	1873	4 ½	4 ½	4,000	5,000	4,500
Reul	—	Pathologie et thérapeutique spé- ciales, zootechnie et extérieur.	1873	6 ½	6 ½	"	"	4,500
Gratia	—	Anatomie comparée et thérapen- tique générale.	1877	4 ½	4 ½	"	"	4,500
Dupuis	Répétiteur	Botanique, pathologie générale et spéciale, pathologie chirurgicale, pharmacie et médecine légale.	1877	6	11 ½	2,800	3,500	3,500
Mosselman	—	Physique et chimie	1882	3	4 ½	"	"	3,000
Hendrickx	—	Clinique, médecine opératoire, zootechnie et maréchalerie	1885	21 ½	20	"	"	3,000
Liénaux	—	Anatomie et physiologie.	1884	21 ½	9	"	"	2,500
Parisel	Chargé de cours.	Chargé des cours de droit consti- tutionnel et d'économie poli- tique.	1882	1 ½	1 ½	"	"	3,000
Walckiers	Régisseur.	1863	"	"	3,000	4,000	4,000
Jacobs	Médecin	1865	"	"	"	"	1,600
Detierre	Aumônier	1885	½	½	"	"	2,000
Vandenput	Commis.	1863	"	"	2,000	2,400	2,400
Gedoele	Maître d'études et biblio- thécaire.	1884	"	"	"	"	2,000
Crispin	Surveillant et garde-ma- gasin.	1879	"	"	1,600	2,000	2,000
Louette	Surveillant	1880	"	"	"	"	2,000
Bertholet	Garçon de laboratoire	1850	"	"	1,200	1,400	1,400
Masure	—	1872	"	"	"	"	1,400
They	—	1880	"	"	"	"	1,400
Vander-Elst	—	1863	"	"	"	"	1,500
Schampaert, F.	Palefrenier chef.	1875	"	"	1,300	"	1,500

NOMS du PERSONNEL.	QUALITÉS.	ATTRIBUTIONS.	DATES DE NOMINATIONS.	Nombre d'heures de leçons et répétitions par semaine.		TRAITEMENTS.		
				Semestre d'hiver.	Semestre d'été.	Minimum.	Maximum.	Alloué.
Malréchauffé . . .	Palefrenier	1881	»	»	1,100	1,300	1,500
Schampaert, C. . .	—	1883	»	»	»	»	1,200
Deconinck	Maréchal ferrant	1887	»	»	1,200	1,500	1,200
Pelsmaecker . . .	Aide préparateur de chimie	1887	»	»	1,500	1,500	1,500
Henrot	Jardinier	1873	»	»	1,200	1,400	1,400
Heymans	Concierge	1884	»	»	1,100	1,300	1,200
Denil	Homme de service	1883	»	»	»	»	1,100
Plateau	—	1885	»	»	»	»	1,100
Doppée	—	1887	»	»	»	»	1,100
Maeck	—	1887	»	»	»	»	1,100

III. ÉLÈVES.

Population de l'école. — L'école vétérinaire a été fréquentée :

Par 81 élèves, pendant l'année scolaire 1884-1885.

Par 94 — — — — 1885-1886.

Par 102 — — — — 1886-1887.

La population de l'école qui, pendant le triennat 1881-1884, n'avait été en moyenne que de 89 a atteint, en 1887, le chiffre maximum de 102 qui avait été obtenu en 1882.

Le tableau suivant expose la répartition de ces élèves en internes et externes dans chacune des trois années d'études.

Population.

ANNÉES SCOLAIRES.	NOMBRE D'ÉLÈVES PAR SECTION.				NOMBRE								NOMBRE TOTAL des élèves.
					D'INTERNES.				D'EXTERNES.				
	1 ^{re} section.	2 ^e section.	3 ^e section.	4 ^e section.	1 ^{re} section.	2 ^e section.	3 ^e section.	4 ^e section.	1 ^{re} section.	2 ^e section.	3 ^e section.	4 ^e section.	
1884-1885	24	26	16	15	19	19	13	9	3	7	3	6	81
1885-1886	37	26	15	16	25	20	10	11	12	5	5	5	94
1886-1887	44	25	20	13	20	21	12	4	14	4	8	9	102

Les élèves se répartissent, pour ces trois années, de la manière suivante, entre les neuf provinces.

Répartition des élèves.

PROVINCES.	NOMBRE D'ÉLÈVES POUR		
	1884-1885.	1885-1886.	1886-1887.
Anvers	4	6	5
Brabant.	18	19	21
Flandre occidentale.	3	5	5
— orientale	4	4	4
Hainaut.	23	20	17
Liège.	10	15	18
Limbourg.	4	6	4
Luxembourg.	3	4	9
Namur	11	12	15
Étrangers	1	2	3
	81	95	101

IV. EXAMENS.

Examens d'admission. — Les examens d'admission ont eu lieu, pendant les trois années académiques, devant un jury, composé les deux premières années de MM. Salkin, professeur à l'école militaire, Van Stalle, bibliothécaire de la Chambre des Représentants, et Verbrugghe, professeur agrégé de l'enseignement moyen, à Malines; la troisième année, M. Verhelst, professeur à l'athénée de Bruxelles, a remplacé M. Salkin.

Le tableau suivant indique les résultats des examens d'admission et le nombre de dispenses accordées, en vertu de l'article 16 du règlement organique.

EXAMENS.	ANNÉES.					
	1884-1885.		1885-1886.		1886-1887.	
	Présentés.	Admis.	Présentés.	Admis.	Présentés.	Admis.
Nombre de récipiendaires	50	13	60	33	73	38
Nombre d'élèves dispensés de l'examen .	»	6	»	3	»	1
Totaux	50	19	60	36	73	39

Examens généraux. — Ils ont pour objet de faire constater si les élèves de la 1^{re} et de la 3^e section possèdent les connaissances requises pour être admis aux cours supérieurs. A la fin de la deuxième année, les élèves passent l'examen de candidature, à la fin de la 4^e, ils peuvent se présenter à l'examen pour l'obtention du diplôme de médecin vétérinaire.

Les tableaux suivants renseignent les résultats des examens pour les grades de candidats et de médecins vétérinaires :

Examens généraux.

EXAMENS.	ANNÉES.					
	1884-1885.		1885-1886.		1886-1887.	
	Présentés.	Admis.	Présentés.	Admis.	Présentés.	Admis.
Examen général de 1 ^{re} en 2 ^e année . . .	25	14	32	21	43	21
Examen pour le grade de candidat vétérinaire	25	14	26	16	30	16
Examen général de 3 ^e en 4 ^e année . . .	17	13	15	11	20	16

Examen pour le grade de médecin vétérinaire.

NOMS ET PRÉNOMS DES DIPLOMÉS.	DOMICILES.	Nombre de points obtenus.			GRADE DE L'EXAMEN.
		Épreuves théoriques. Maxim. : 500 p.	Épreuves pratiques. Maxim. : 250 p.	TOTAL sur 2,900 points.	
Hébrant, Zéphirin	Jauche (Brabant)	1,666	696	2,362	Grande distinction.
Stiénon, François	Hastière-Lavaux (Namur)	1,583	612	2,195	Distinction.
Vanoverschelde, Cyrille	Ooteghem (Fl. occident.)	1,514	530	2,044	—
Reynders, Gisbert	Vlytingen (Limbourg)	1,458	599	2,053	—
Desmet, Camille	Peteghem (Fland. orient.)	1,534	430	1,964	Satisfaction.
Piret, Louis	Éghezée (Namur)	1,583	533	1,956	—
Moraine, Alexandre	Petite-Chapelle (Namur)	1,407	504	1,911	—
Migeotte, Octave	Jamagne (Namur)	1,256	534	1,790	—
Rasquinet, Lambert	Queue-du-Bois (Liège)	1,209	483	1,782	—
Labenne, Jules	Jumet (Hainaut)	1,222	523	1,745	—
Lison, Théophile	Flobecq (Hainaut)	1,168	550	1,718	—
André, Arthur	Fleurus (Hainaut)	1,188	506	1,694	—
Mathieu, Léon	Sars-la-Bruyère (Hainaut)	1,199	463	1,664	—
Vanderhoydonck, Eugène	Oostham (Limbourg)	1,144	520	1,664	—

NOMS ET PRÉNOMS DES DIPLOMÉS.	DOMICILES.	Nombre de points obtenus.			GRADE DE L'EXAMEN.
		Épreuves théoriques. Mxim. : 1,000.	Épreuves pratiques. Mxim. : 850 p.	TOTAL SUR 2,900 points.	
Deroo, Henri	Aersele (Fland. occid.) .	1 495	667	2,160	Distinction.
Dupont, Horace	Mons (Hainaut)	1,475	640	2,115	—
Melon, Félix	Hollogne (Luxembourg) .	1,483	624	2,100	—
Gobbels, Louis	Schaerbeek (Brabant) .	1,406	566	1,972	Satisfaction.
Meuleman, Eugène	Jodoigne (Brabant) . . .	1,456	530	1,986	—
Vanheimetrick, Maximilien .	Ottignies (Brabant) . . .	1,329	588	1,917	—
Van Damme, Alphonse . . .	Uytkerke (Fland. occid.) .	1,263	647	1,910	—
Denies, Jean	Bruxelles (Brabant) . . .	1,298	538	1,836	—
Poskin, Cornélis	Noville-sur-Mehaigne (H) .	1,297	537	1,834	—
Dumont, Henri	Gossoncourt (Luxemb.) . .	1,346	472	1,818	—
Werts, Jean-Baptiste	Soignies (Hainaut)	1,201	561	1,762	—
Soupart, Louis	Gosselies (Hainaut)	1,212	542	1,754	—
Lambrechts, Constantin . . .	Ranst (Anvers)	1,279	472	1,751	—
Dedonder, Antoine	Flobecq (Hainaut)	1,225	501	1,724	—
Trivier, Gustave	Quevaucamps (Hainaut) . .	1,193	463	1,660	—
Chauveaux, Émile	Mettet (Namur)	1,683	637	2,342	Grande distinction.
Degavre, Albert	Lahamaide (Hainaut)	1,524	675	2,199	Distinction.
Gerken, Hubert	Soiron (Liège)	1,578	580	2,158	—
Diederich, Jules-Joseph	Hesperange (grand duché de Luxembourg).	1,559	570	2,109	—
Malbrenne, Julien	Chièvres (Hainaut)	1,402	632	2,039	—
Loix, Joseph	Wodecq (Hainaut)	1,319	574	1,893	Satisfaction.
Delbovier, Lambert	Seraing (Luxembourg) . . .	1,226	570	1,796	—
Fleur, Léon	Ellezelles (Hainaut)	1,204	517	1,721	—
Rucq, Henri	Vaux lez-Tournai (Hain ^t) .	1,244	469	1,713	—
Wathelet, Jean	Bellaire (Liège)	1,175	503	1,680	—
Paris, Alfred	Forches-la-Marche (Hain ^t) .	1,150	492	1,630	—
Kissel, Émile	Gosselies (Hainaut)	1,206	410	1,616	—

V. LOCAUX ET MATÉRIELS.

L'exiguïté des locaux affectés aux laboratoires et aux collections a été signalée depuis un bon nombre d'années.

Des projets ont été dressés en vue de donner à l'école de Cureghem les installations nécessaires.

Le matériel des laboratoires, les collections et la bibliothèque continuent à s'accroître dans la limite des ressources dont dispose l'établissement.

VI. RENSEIGNEMENTS DIVERS.

Clinique. — La clinique de l'école de médecine vétérinaire comprend, outre les leçons et les répétitions, les consultations gratuites, qui se donnent tous les jours dans la salle *ad hoc*, l'examen et le traitement des animaux qui y sont mis en pension, le traitement qui se fait à domicile et les expériences sur les sujets abandonnés à l'école ou achetés par celle-ci.

Le tableau ci-après indique l'espèce et le nombre des animaux qui ont été traités, durant les trois années scolaires, dans les hôpitaux de l'école, le chiffre des consultations et l'importance de la clinique externe.

Clinique.

ESPÈCES D'ANIMAUX.	NOMBRE pendant l'année scolaire 1884-1885.				NOMBRE pendant l'année scolaire 1885-1886.				NOMBRE pendant l'année scolaire 1886-1887.			
	Consultations gratuites.	Clinique interne.	Clinique externe.	TOTAL.	Consultations gratuites.	Clinique interne.	Clinique externe.	TOTAL.	Consultations gratuites.	Clinique interne.	Clinique externe.	TOTAL.
Chevaux.	4,402	188	"	4,290	5,427	194	1	3 022	4,116	230	1	4,347
Anes	5	"	"	5	5	"	"	5	8	"	"	8
Bêtes bovines. . .	10	3	13	26	3	7	13	23	6	6	9	21
Chèvres	20	"	"	20	15	"	"	15	21	2	"	15
Chiens	3,600	243	"	3,843	4,050	237	"	4,316	3,690	256	"	3,953
Chats	1,509	4	"	1,513	1,372	5	"	1,377	1,735	4	"	1,739
Moutons.	27	"	"	27	21	"	2	23	24	2	"	26
Porcs	8	"	"	8	2	"	"	2	4	"	4	8
Lapins	10	"	"	10	2	"	"	2	7	"	"	7
Oiseaux	768	"	"	768	427	1	"	428	507	"	"	507
TOTAUX.	10,059	440	15	10,512	9,333	464	16	9,813	10,130	499	14	10,643

Cours de maréchalerie.

Le cours public de maréchalerie a été donné pendant le triennat écoulé, en langue française, par M. le professeur Degive. et, en langue flamande, par M. le médecin vétérinaire Van Hertsen.

Ce cours consiste en conférences qui ont lieu les dimanches, à 11 heures du matin.

Le tableau qui suit expose le nombre des personnes qui l'ont fréquenté et de celles qui ont obtenu le certificat de capacité.

Cours de maréchalerie.

ANNÉES.	NOMBRE D'AUDITEURS.		
	COURS FRANÇAIS.	COURS FLAMAND.	NOMBRE de ceux qui ont obtenu le certificat de capacité.
1884-1885	40	75	55
1885-1886	48	81	56
1886-1887.	98	45	72
Moyenne des trois années précédentes (1884-1886) . .	70	49	57

Les maréchaux ferrants qui ont obtenu le certificat se répartissent de la manière suivante dans les provinces.

Maréchaux ferrants diplômés.

DÉSIGNATION DES PROVINCES	NOMBRE.		
	1884-1885.	1885-1886.	1886-1887.
Province d'Anvers	6	6	5
— de Brabant	16	17	26
— de la Flandre occidentale	11	10	16
— de la Flandre orientale .	9	9	11
— de Hainaut	7	7	7
— de Liège	»	3	3
— de Limbourg	5	»	»
— de Luxembourg	»	1	1
— de Namur	»	1	1
Appartenant à l'armée	1	2	2
Étrangers	»	»	»

L'Inspecteur général,

A. PROOST.

ANNEXE N° 2.

Publications du corps enseignant.

M. Wehenkel. — Nécrologie de M. Melsens.

Cas de trichinose à Molenbeek Saint-Jean; rapport à l'Académie de médecine.

Nécrologie de M. H. Bouley (en allemand).

Compte rendu du 4^e congrès international de médecine vétérinaire publié fin 1884 (*Bulletins du comité consultatif des épizooties*).

Relevé mensuel des maladies contagieuses depuis la création en 1886.

Expérience sur la vaccination contre le rouget.

M. Gille. — 1886. — Conférences à l'usage des élèves droguistes. Auto-graphies de 444 pages, 3^e édition.

1887. — Brochure sur la conservation des médicaments et les causes qui en provoquent les altérations.

1887. — Opuscule de 36 pages, sur la législation concernant la profession de droguiste.

M. Degive. — 1885. — Un cas remarquable de rupture partielle du tendon perforant au niveau du paturon chez un cheval (*Annales de médecine vétérinaire*, p. 85).

Une aiguille implantée dans le larynx, chez une vache; diagnostic et traitement (*Ibid.*, p. 204).

Un cas de mélanose simple constaté chez un veau (*Ibid.*, p. 204).

Ptérygion trichiosique (*Ibid.*, p. 652).

1886. — Le diagnostic de la cryptorchidie considérée au point de vue légal (*Ibid.*, p. 309).

Kyste développé à la base de l'épiglotte; diagnostic, traitement (*Ibid.*, p. 487).

A propos du nouveau traitement du crapaud, basé sur l'hypothèse de la nature parasitaire (*Ibid.*, p. 491).

Diagnostic de la morve et du farcin; valeur des inoculations expérimentales (*Ibid.*, p. 497).

1887. — De l'effort modéré et soutenu dans la pratique chirurgicale (*Ibid.*, p. 71).

- Un nouveau trépan résecteur (*Annales de médecine vétérinaire*, p. 75).
 Rapport du jury pour le concours quinquennal des sciences médicales 1881-1885 (*Ibid.*, p. 113).
 Diagnostic de la morve et de la rage dans les cas douteux (*Ibid.*, p. 141).
 Le libre arbitre et le déterminisme. Controverse philosophique avec M. le Dr Marique (*Ibid.*, pp. 225, 287, 339 et 391).
 Extraction d'une dent pesant 475 grammes chez un cheval (*Ibid.*, p. 528).
 Mémoire sur la castration du cheval cryptorchide (*Ibid.*, p. 473).

M. Laho. — Un rapport sur l'inspection des viandes foraines dans l'agglomération bruxelloise, présenté à la commission centrale des comités de salubrité de ladite agglomération (séance du 18 décembre 1885).

Rapport relatif à la consommation du lait et de la viande des vaches atteintes de Phtisie pommelière, présenté à la commission médicale provinciale du Brabant, dans la séance du 31 mai 1887.

Le rapport annuel sur les travaux du comité de salubrité publique d'Anderlecht (*Bulletin communal*).

M. Lorge. — 1° Pseudo-fourbure observée sur un transport de chevaux venant d'Odessa par voie maritime (*Annales de médecine vétérinaire*, février 1884, 4 pages).

2° De la litière de tourbe et du pâturage à propos d'une affection typhoïde du cheval (*Ibid.*, septembre et octobre 1885, 16 pages).

3° Anatomie de la muqueuse stomacale des solipèdes (*Ibid.*, août 1885, 5 pages).

M. Dessart. — 1885. — I. Des frais en matière de police sanitaire (8 pages).

II. La nouvelle loi française sur les vices rédhibitoires devant la juridiction commerciale (2 pages).

III. Rapport de la commission chargée par le Gouvernement du projet de revision de la législation de 1850 sur les vices rédhibitoires (M. Dessart a élaboré ce travail en qualité de secrétaire de ladite commission (36 pages).

1886. — Nomographie de la nouvelle législation sur les vices rédhibitoires (82 pages).

1887. — De la traction soutenue et de la traction mécanique en obstétrique vétérinaire (14 pages).

Procès de législation et de science vétérinaire en matière rédhibitoire (405 pages).

M. Courtoy. — Un travail sur les piles hydro-électriques (*Bulletin de la Société belge des électriciens*, juillet et août 1887).

Une note sur les paratonnerres (*Ibid.*, avril 1887).

M. Reul. — 1885. — Étude spéciale du cheval brabançon. Examen des moyens à employer pour améliorer cette race par voie de sélection.

La fistule maxillaire du chien; sa signification et son traitement.

Utilité du sel marin en économie rurale.

L'éjointage des oiseaux par la ligature élastique.

5 conférences de zootechnie données dans le Hainaut.

1886. — Travaux relatifs à l'organisation d'un *studbook* belge des chevaux de trait.

4 conférences de zootechnie faites dans le Hainaut.

1887. — Publication du 1^{er} fascicule du *studbook*.

Conférences de zootechnie dans le Hainaut.

Les avantages et les inconvénients de la caudotomie du cheval.

Les séries en clinique.

M. Gratia. — 1. De la coca et de la cocaïne (*Annales de médecine vétérinaire*, 1885).

2. De l'ésérine en médecine vétérinaire (*Ibid.*, 1885).

3. Empoisonnement par le lupin (lupinose). Ictère aigu (*Ibid.*, 1885).

4. Tuberculose chez les oiseaux. Infection des volailles par l'homme phtisique. Unité de la tuberculose (*Ibid.*, 1885).

5. Contribution au traitement de l'immobilité, traduction d'un travail de M. Klemm (*Ibid.*, 1886).

6. Contribution à la pathogénie des verrues buccales du chien (*Ibid.*, 1886).

7. Deux cas de physométrie idiopathique chez la jument (*Ibid.*, 1886).

8. Des injections hypodermiques en médecine vétérinaire (*Ibid.*, 1887).

9. De l'étiologie du tétanos. — Hypothèse de l'origine équine du tétanos humain (*Ibid.*, 1887).

10. Bibliographie. La chasse, les chiens en général et ceux d'arrêt en particulier (*Ibid.*, 1887).

11. Divers articles analytiques (*Ibid.*, 1887).

M. Dupuis. — 1. Recherches expérimentales sur la vaccine et la maladie des jeunes chiens.

2. Fracture produite pendant la vie intra-utérine.

3. Choix et récolte des médicaments.

M. Mosselman. — 1. Expériences sur la ligature de la veine porte. En collaboration avec M. Liénaux (*Annales de médecine vétérinaire*, 1885).

2. Désinfection et désinfectants (*Ibid.*, 1887).

3. Plusieurs articles analytiques (*Ibid.*, 1885 à 1887).

M. Hendrickx. — 1. Quelques considérations sur les anomalies désignées sous le nom de kystes dentaires.

2. Du renversement de la vessie.

3. De la dermatite ulcéreuse ou dartre ulcéreuse chez le cheval.

4. Rage et pseudo-rage chez le chien.

5. Hernie inguinale double, l'une chronique et l'autre aiguë chez un cheval hongre.

6. Particularités symptomatiques dans un cas de rage provoquées par inoculation intra-cranienne.

M. Liénaux. — 1. Étude du mécanisme de la mort par la ligature de la veine porte. En collaboration avec M. Mosselman.

2. Contribution à l'étude du sclérostome armé.

3. Quelques variétés dans la disposition du corps thyroïde du cheval.

4. Glandes sudoripares annexées au tégument vulvaire chez la jument.

5. Adénomes des glandes sudoripares chez un chien.



ANNEXE N° 3.

INSTITUT AGRICOLE DE L'ÉTAT.

Rapport de M. l'inspecteur général de l'agriculture sur la situation de l'institut agricole de Gembloux pendant les années scolaires 1884-1885, 1885-1886, 1886-1887.

I. ORGANISATION. — DÉPENSES.

Pendant la période triennale qui vient de s'écouler, des modifications importantes ont été introduites dans l'organisation de l'institut agricole de Gembloux.

Le Département de l'Agriculture a procédé, l'année dernière, à la revision des dispositions réglementaires de cet établissement, qui dataient du 30 septembre 1882, afin de les mettre en harmonie avec la situation créée par des modifications antérieures, et d'y introduire les améliorations dont l'expérience a fait reconnaître l'utilité; les nouveaux règlements portent respectivement les dates des 7 et 8 octobre 1887.

J'indiquerai dans le cours de ce rapport les changements qui sont intervenus dans les dispositions réglementaires, relatives aux divers points que j'aurai à traiter.

Je me bornerai à noter ici :

- 1) Que l'administration de la ferme a été totalement modifiée ;
- 2) Que les examens d'admission à l'école, les examens de passage, et l'examen pour l'obtention du diplôme d'ingénieur agricole ont été notablement renforcés ;
- 3) Que par arrêté ministériel du 13 décembre 1885, M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics a chargé M. Genonceaux, directeur de l'institut agricole, de donner un cours de littérature française dans les deux sections inférieures de cet établissement; les élèves suivent ce cours avec fruit, bien qu'il ne figure pas parmi les branches à examen ;
- 4) Le conseil de perfectionnement de l'institut agricole a été appelé à se prononcer sur le vœu, émis par le conseil provincial de Namur, d'établir une école de brasserie à l'institut agricole de l'État.

Le conseil estime que le cours théorique de brasserie, donné actuellement par M. Chevron, suffit comme enseignement aux besoins de l'industrie de la brasserie.

Un élève, auditeur libre, qui indépendamment du cours de brasserie, suivrait pendant un an les parties des divers cours intéressant cette industrie, et s'exercerait à la pratique dans une usine de la localité, serait aussi bien préparé que les jeunes gens qui suivent les cours, d'une durée de 4 mois seulement, des écoles spéciales de brasserie en Allemagne.

Les élèves de l'institut agricole visitent annuellement plusieurs brasseries de la ville de Gembloux ; ces établissements admettraient probablement sans difficulté comme élèves-apprentis des jeunes gens se destinant à cette industrie ; aucune suite n'a donc été donnée à la proposition du conseil provincial de Namur.

La commission de surveillance de l'institut agricole est composée de :

- MM. A. Lippens, ancien sénateur, président de la Société agricole de la Flandre orientale, à Gand ;
 De Bruyn, membre de la Chambre des Représentants, à Termonde ;
 Tydgadt, secrétaire de la Société agricole de la Flandre orientale, à Gand ;
 Germain, directeur général de l'enseignement primaire au Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction publique, à Bruxelles ;
 Dubois, ingénieur agricole, membre de la députation permanente du Hainaut, à Templeuve ;
 Docq, industriel, bourgmestre de Gembloux ;
 Wautier, membre du conseil provincial de Namur, à Tavier.

M. Lippens remplit les fonctions de président et M. Tydgadt celles de secrétaire.

Dépenses. — Les dépenses supportées par l'État sont consignées dans le tableau suivant :

Relevé des dépenses de l'institut agricole de l'État.

ARTICLES DU BUDGET.	1895.	1896.	1897.
Personnel administratif et enseignant	80,491 58	80,137 48	82,866 66
Gens de service et concierge	4,941 64	5,000 0	5,033 33
Frais des cours, entretien et augmentation des collections. Bibliothèque	6,206 57	5,556 35	4,754 63
Bibliothèque	2 221 95	847 93	932 77
Lingerie	10 50	"	332 30
Bourses d'études des élèves	5,000 "	7,500 0	7,500 "
Loyer des bâtiments	"	"	"
Assurances et contributions	805 20	805 20	805 20
Entretien du mobilier et du matériel	4,785 86	2,000 45	5,776 20
— des bâtiments	"	"	162 55
Chauffage et éclairage	2,069 91	3,156 26	2,535 04
Frais de bureau et d'administration	1,585 85	800 48	1,620 45
Dépenses diverses et imprévues	5,687 55	4,999 35	5,552 67
TOTAUX	114,492 68	111,490 57	117,640 91

La dépense par élève a atteint, en 1886, environ 950 francs.

FONDS DES TIERS.

État de situation des recettes et des dépenses pendant les années 1885-1886-1887.

	1885.	1886.	1887.
Recettes.			
Pension des élèves internes	39,885 »	41,957 26	42,641 67
Rétribution des élèves externes	12,930 »	13,700 »	13,275 »
Objets divers.	3 740 65	5,060 36	5,949 67
TOTAUX.	56,575 65	60,697 62	61,866 34
Dépenses.			
Frais d'entretien des élèves	23,549 08	30,690 52	27,804 42
— de l'enseignement pratique	7,020 61	6,952 75	6,792 35
Minerval des professeurs et des répétiteurs.	22.078 34	21,480 72	25,000 »
Dépenses sur reliquat disponible	3,076 72	1,534 63	2,152 09
Remboursement de pension	230 »	50 »	157 50
TOTAUX.	56,575 65	60,697 62	61,866 34

II. ENSEIGNEMENT.

Il a été procédé, en 1885, à la revision du programme détaillé de l'enseignement qui datait de 1879.

On a eu soin de mettre le programme au niveau des données scientifiques les plus récentes, celles que les professeurs avaient successivement introduites dans leurs leçons, depuis l'année précitée.

L'article 47 du règlement du 3 septembre 1882, relatif à l'enseignement, a reçu quelques modifications; elles ont pour but, en ce qui concerne le cours de génie rural, de faire concorder les indications du programme sommaire, consigné à l'article 47, avec celles du programme détaillé; celui-ci indique comme faisant partie du cours de génie rural, non seulement la géométrie plane, mais aussi la géométrie dans l'espace et la trigonométrie rectiligne.

La physiologie végétale est reportée de la 1^{re} à la 2^e année d'études; elle est remplacée en 1^{re} année par le cours de zoologie; les notions de chimie générale sont en effet indispensables pour comprendre la physiologie végétale.

Le cours de microscopie me paraît insuffisant, eu égard à l'importance

toujours croissante des études de microbiologie, de l'application du microscope à l'hygiène et des industries agricoles ayant pour base la fermentation.

Le temps affecté à l'étude de la microscopie devrait être doublé et comporter une leçon par semaine pendant le 2^e semestre, dans les 2^e et 3^e années d'études.

Les leçons en 2^e année seraient consacrées aux généralités, à savoir la microscopie descriptive; tandis que pendant le courant de la 3^e année les élèves passeraient en revue les applications techniques qui se rapportent particulièrement à la science de l'ingénieur agricole.

La distribution du travail des élèves a été réglée, pendant l'année scolaire 1886-1887, conformément au tableau suivant.

NATURE DES OCCUPATIONS.		TEMPS CONSACRÉ AUX DIFFÉRENTES BRANCHES PAR SEMAINE.											TOTALX.
		Sciences physiques et chimiques.	Génie rural. Dessin linéaire.	Histoire naturelle.	Culture.	Sylviculture.	Zootéchnie.	Littérature française.	Comptabilité. Droit rural.	Économie politique.	Économie rurale.	Microscopie.	
Division inférieure.													
Semestre d'hiver.	Leçons	5	6	5	5	1 ½	1 ½	1 ½	»	»	»	»	10 ½
	Répétitions . . .	5	5	1 ½	5	»	1 ½	»	»	»	»	»	12
	Études	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	50
	Applications . . .	1 ½	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	1 ½
Semestre d'été.	Leçons	5	6	5	1 ½	1 ½	1 ½	1 ½	»	»	»	»	18
	Répétitions . . .	5	1 ½	1 ½	1 ½	»	1 ½	»	»	»	»	»	9
	Études	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	25 ½
	Applications . . .	1 ½	5	2	5	»	1 ½	»	»	»	»	»	11
Division moyenne.													
Semestre d'hiver.	Leçons	5	4 ½	4 ½	1 ½	5	5	1 ½	1 ½	»	»	»	22 ½
	Répétitions . . .	1 ½	5	1 ½	1 ½	»	1 ½	»	»	»	»	»	9
	Études	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	28 ½
	Applications . . .	1 ½	»	»	1 ½	»	»	»	»	»	»	»	5
Semestre d'été.	Leçons	5	4 ½	4 ½	5	5	5	1 ½	5	»	»	»	25 ½
	Répétitions . . .	1 ½	1 ½	1 ½	1 ½	»	1 ½	»	»	»	»	»	7 ½
	Études	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	16 ½
	Applications . . .	1 ½	5	1 ½	5	»	5	»	»	»	»	»	12 ½

NATURE DES OCCUPATIONS.	TEMPS CONSACRÉ AUX DIFFÉRENTES BRANCHES PAR SEMAINE.											
	Sciences physi- ques et chimiques.	Génie rural. Destin linéaire.	Histoire natu- relle.	Culture	Sylviculture.	Zootéchnie.	Littérature française.	Comptabilité. Droit rural.	Économie poli- tique.	Économie rurale.	Micrométrie.	TOTAUX.

Division supérieure.

Semestre d'hiver.	Leçons	3	4 ½	»	3	3	3	»	1 ½	4 ½	»	»	22 ½
	Répétitions . . .	»	1 ½	»	»	»	1 ½	»	»	1 ½	»	»	4 ½
	Études	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	27
	Applications . . .	3	»	»	»	»	»	»	»	6	»	»	9
Semestre d'été.	Leçons	3	4 ½	»	3	3	3	»	1 ½	»	4 ½	1 ½	24
	Répétitions . . .	»	1 ½	»	»	»	1 ½	»	»	1 ½	»	»	4 ½
	Études	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	23 ½
	Applications . . .	3	1 ½	»	»	1 ½	»	»	»	4 ½	»	»	10 ½

Conférences. — Les conférences, que prévoit l'article 12 du règlement ministériel du 3 septembre 1882, sont données régulièrement par les élèves de la 3^e section; les sujets sont choisis dans une liste approuvée par M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.

Ces conférences ont eu lieu exclusivement en langue française; elles constituent un excellent exercice pour les élèves qui s'habituent ainsi à parler en public, à coordonner les diverses matières qui leur sont enseignées et à exposer leurs idées avec ordre et clarté.

Il y a eu 8 conférences pendant l'année scolaire 1884-1885, 21 en 1885-1886 et 22 pendant l'année 1886-1887.

Voici les noms des élèves qui les ont faites et l'indication des sujets qu'ils ont respectivement traités.

ORDRE.	SUJETS TRAITÉS.	CONFÉRENCIERS.
--------	-----------------	----------------

Année scolaire 1884-1885.

1	La consanguinité	Gruselin.
2	Chaulage et marnage des terres	De Flines.
3	Essartage	Goor.
4	Emploi de la vapeur comme force motrice	Dandoy.
5	Les fermentations.	Thys.
6	Le microscope au service du cultivateur	Plaba.
7	Les coléoptères nuisibles à l'agriculture	Wagener.

ORDRE.	SUJETS TRAITÉS.	CONFÉRENCIERS.
--------	-----------------	----------------

Année scolaire 1885-1886.

1	Le topinambour	Furnémont.
2	L'air atmosphérique	Becquevort.
5	Le capital	Graftiau.
4	Principales applications de l'électricité.	Sidérius.
3	Histoire de la machine à vapeur	Michel.
6	Avantages du drainage profond	Ruelle.
7	Virus, microbes, vaccin	Sturbaut.
8	Comparaison des méthodes en usage en comptabilité et choix d'une méthode à appliquer en agriculture	Huberty.
9	Force centrifuge et ses applications	Rigaux.
10	La monnaie	Barbier.
11	Les hémiptères nuisibles en agriculture	Gobiet.
12	La séparation	Mommens.
13	Régions agricoles de la Belgique	Chabot.
14	Les engrais potassiques	Collin.
15	— phosphatés	Pappis.
16	Rôle des engrais azotés en agriculture.	Goblet.
17	L'exercice comme agent d'amélioration pour les animaux domestiques	Procos.
18	Les proportions du cheval	Van Meldert.
19	Le boisement des dunes	Destrée.
20	Culture de l'osier	Renard.
21	Production et traitement des écorces pour la tannerie	Périsse.

Année scolaire 1886-1887.

1	Production des richesses.	Hontoir.
2	Irrigation de la Campine	Becquevort.
3	L'osmose et la dialyse	Brognet.
4	L'inventaire et son rôle dans la clôture des comptes	Hamiaux.
5	Conservation des bois.	Drumel.
6	Les hémiptères nuisibles en agriculture	Van Kerckhove.

ORDRE.	SUJETS TRAITÉS.	CONFÉRENCIERS.
7	L'eau	Delmarcelle.
8	De l'enregistrement des dépenses concernant le travail ; livres et écritures qu'elles nécessitent	Grimont.
9	La nutrition des plantes	Blondeau.
10	Production de la graine de betteraves	Delville
11	Rôle de l'oxygène sur les végétaux	Bellemans.
12	Drainages. Diverses espèces de conduits	Iamas.
13	Les unités électriques	Michel.
14	La monnaie et tout ce qui s'y rattache.	Amira.
15	Menus produits des forêts	Jonnette.
16	Rôle des engrais concentrés en agriculture	Vendrell.
17	L'origine des forces musculaires et l'alimentation du cheval	Grégoire.
18	Les fonctions de la peau et les effets physiologiques	Sidérius.
19	La distribution dans les machines à vapeur	Devreese.
20	La valeur nutritive et la valeur commerciale des aliments	Arnold.
21	La région ardennaise	Renard.
22	Les services rendus à l'agriculture par le microscope	Servais.

III. PERSONNEL.

Le personnel de l'institut comprend : les fonctionnaires chargés de l'administration, les membres du corps enseignant et les gens de service.

Personnel administratif. — Le personnel administratif se compose d'un directeur, d'un sous-directeur, d'un agent comptable.

Ces fonctionnaires sont en même temps chargés d'une partie de l'enseignement. Le personnel administratif comprend, en outre, un économiste et trois surveillants.

Par arrêté royal du 12 juin 1886, la démission offerte par M. Delcour, agent comptable, chargé du cours de comptabilité, a été acceptée ; M. Schlag, surveillant, commis aux écritures, a été chargé définitivement des fonctions occupées par M. Delcour, par arrêté royal du 29 septembre suivant. Son traitement est fixé à 3,000 francs.

Par arrêté ministériel du 19 octobre 1885, M. F. Donis, instituteur communal à Seraing, a été nommé surveillant, à titre provisoire, en remplacement de M. Schlag ; il jouit d'un traitement annuel de 1,600 francs.

Un arrêté ministériel du 31 mai 1886 a porté de deux à trois le nombre des surveillants à l'institut agricole. Cette mesure est justifiée par l'augmen-

tation considérable du nombre d'élèves fréquentant l'établissement; le même arrêté a nommé M. Guillaume, surveillant d'école normale en disponibilité, surveillant à l'institut agricole, au traitement annuel de 1,800 francs.

Corps professoral. — Par arrêté royal du 5 mai 1886, la démission offerte par M. Piret, professeur à l'institut agricole, a été acceptée; il a été admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Un arrêté ministériel du 16 juin 1886 a décrété l'ouverture d'un concours entre les candidats à la chaire d'économie politique et d'économie rurale, devenue vacante par suite de la démission de M. Piret.

Un jury nommé par M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics a été chargé de procéder au concours.

Il était composé de MM. A. Lippens, président de la commission de surveillance de l'institut agricole, président; Cartayvels, inspecteur de l'agriculture; Genonceaux, directeur de l'institut agricole; Reul, professeur de zootechnie à l'école de médecine vétérinaire de l'État; Chevron, professeur de technologie à l'institut agricole; Brants, professeur d'économie rurale à l'université de Louvain; Jadoul, agronome de l'État, à Avin.

Le concours, qui a duré cinq jours, comportait une épreuve écrite, une épreuve orale et une épreuve pratique consistant en deux leçons à donner. l'une roulant sur une question d'économie politique, l'autre sur une question d'économie rurale.

Le résultat de ce concours a été des plus satisfaisants; il est à espérer que cette heureuse innovation sera désormais suivie chaque fois qu'une nomination devra se faire dans le personnel enseignant des écoles d'agriculture de l'État.

M. Ch. Michel, répétiteur des cours de M. Piret à l'institut de Gembloux, ayant été classé premier par le jury, a été nommé, par arrêté royal du 29 septembre 1886, professeur des cours d'économie politique, d'économie rurale et de législation.

Il a été remplacé dans ses fonctions de répétiteur par M. Raeymaeckers, bibliothécaire, qui, ayant pris part au concours, avait été classé second.

Par décision ministérielle du 2 décembre 1886, M. L. Minette, surveillant, a été chargé des fonctions de bibliothécaire; il reçoit de ce chef une indemnité annuelle de 300 francs.

Une augmentation de traitement de 500 francs a été accordée à M. G. Gillekens, répétiteur à l'institut, par arrêté royal du 31 décembre 1884.

Par arrêté ministériel du 8 décembre 1886, M. Droixhe, répétiteur des cours de sciences physiques et chimiques, chargé de cours, a été nommé professeur à l'institut agricole à titre honorifique; pareille distinction avait été accordée antérieurement à M. Petermann, chargé du cours de microscopie, directeur de la station agronomique à Gembloux.

Par arrêtés royaux du 27 mai 1886 et du 23 mars 1887 les traitements de M. Leyder, sous-directeur et de MM. les professeurs Malaise, Chevron, Damseaux, Pyro, Parisel, ont été successivement majorés de 250 francs; les traitements de ces fonctionnaires ont été ainsi portés à leur taux maximum.

Les membres du personnel administratif et enseignant s'acquittent de leurs fonctions avec le zèle et l'exactitude désirables.

Gens de service. — Le sieur J. B. Buydens, homme de service, ayant été mis en disponibilité pour cause de maladie, le sieur F. Vandeloise a été nommé, le 23 octobre 1885, en son remplacement, aux appointements de 1,100 francs, minimum fixé par l'article 36 du règlement; ces appointements ont été portés au chiffre de 1,200 francs, à partir du 25 août 1887.

Le directeur est satisfait de la manière dont les gens de service s'acquittent de leur besogne.

Le tableau suivant comprend l'état nominatif et les traitements respectifs du personnel de l'école.

NOMS.	FONCTIONS.	NOMBRE d'heures de besogne par semaine.		TRAITEMENTS fixés par l'arrêté orga- nique.		TRAITEMENTS ALLOUÉS.
		Semestre d'été.	Semestre d'hiver.	Minimum.	Maximum.	
Genonceaux, L. . .	Directeur, professeur de littérature . .	5	5	6,500	7,500	7,000
Leyder, J.	Sous-directeur, professeur de zootechnie	9	7 ½	6,000	7,000	7,000
Malaise, C.	Professeur d'histoire naturelle	9	7 ½	5,500	6,500	6,500
Damseaux, Ad. . .	— de culture	7 ½	7 ½	5,500	6,500	6,500
Chevron, L.	— de chimie	8 ½	8 ½	5,500	6,500	6,500
Pyro, J.	— de génie rural	13	9	5,500	6,500	6,500
Parisel, E.	— de sylviculture	7 ½	7 ½	5,500	6,500	6,500
Michel, C.	— d'économie politique, d'éco- nomie rurale et de législation.	7 ½	7 ½	5,500	6,500	5,500
Warsage, W. . . .	Répétiteur de zootechnie et d'histoire naturelle.	11 ½	7 ½	2,500	3,500	3,500
Droixhe, A.	Répétiteur des sciences chimiques et phy- siques, chargé des cours de chimie inorganique et de physique.	10 ½	10 ½	2,500	3,500	3,500
Gillekens, G. . . .	Répétiteur de génie rural	18	15 ½	2,500	3,500	3,000
Raeymaeckers, A. .	— de culture et d'économie rurale.	12	7 ½	2,500	3,500	2,500
Schlag, J.	Agent comptable, chargé du cours de comptabilité agricole.	5	1 ½	3,000	4,000	3,000
Petermann, A. . .	Chargé du cours de microscopie	1 ½	"	"	"	1,200
Sauvage, J.-B. . .	Économiste	"	"	2,000	3,000	3,000
Minette, L.	Surveillant bibliothécaire	"	"	1,600	2,000	2,000
Guillaume, C. . . .	Surveillant	"	"	1,600	2,000	1,800
Donis, F.	—	"	"	1,600	2,000	1,800
Marcas, L.	Préparateur de chimie et de physique .	"	"	2,000	2,500	2,000
Bauwin, J.-B. . .	Jardinier démonstrateur	"	"	1,200	1,600	1,600
Gens de service . .	Trois domestiques dont 2 à 1,500 = 2,600.					
	Un domestique à 1,200.	"	"	1,100	1,500	5,100
	Un concierge 1,500.					
	Total	"	"	"	"	86,000

IV. ÉLÈVES.

Population de l'école. — La population de l'institut agricole se compose d'élèves internes, d'élèves externes suivant un cours complet d'études, astreints aux mêmes obligations que les internes pour tout ce qui concerne l'instruction, et d'auditeurs libres, désireux de se livrer à l'étude de certaines branches spéciales de l'enseignement. Pendant la dernière période triennale, la population de l'institut agricole de l'État a suivi une marche ascendante notable. A la fin de l'année scolaire 1884-1885, l'institut comptait 86 élèves, l'année 1885-1886 comptait 110 élèves, 1886-1887, 112 élèves. Le nombre moyen d'élèves pendant le triennat 1884-1887 est de 101, tandis que pour le triennat 1881-1884 il n'a atteint que le chiffre de 77.

L'année scolaire 1887-1888 s'ouvre avec 122 élèves. Les tableaux font connaître pour les années 1885, 1886, 1887 la répartition des élèves entre les diverses années d'études, ainsi que leur subdivision en internes et externes, en Belges et étrangers; enfin ils indiquent le nombre d'auditeurs libres Belges et étrangers

A. *Élèves réguliers.*

ANNÉES SCOLAIRES.	Nombre d'élèves.			NOMBRE												TOTAL.
				D'INTERNES.			D'EXTERNES.			DE BELGES.			D'ÉTRANGERS.			
	1 ^{re} section.	2 ^e section.	3 ^e section.	1 ^{re} section.	2 ^e section.	3 ^e section.	1 ^{re} section.	2 ^e section.	3 ^e section.	1 ^{re} section.	2 ^e section.	3 ^e section.	1 ^{re} section.	2 ^e section.	3 ^e section.	
1884-1885	37	28	10	27	21	4	10	7	6	27	25	9	10	5	1	73
1885-1886	40	25	26	29	15	16	11	10	10	38	21	23	2	4	3	91
1886-1887	31	33	28	17	23	12	14	12	16	26	30	23	5	5	3	94

B. *Auditeurs libres.*

ANNÉES SCOLAIRES	NOMBRE D'AUDITEURS.	BELGES.	ÉTRANGERS.
1884-1885	13	8	5
1885-1886	27	18	9
1886-1887	18	15	5

Les élèves se divisent de la manière suivante entre les diverses provinces de la Belgique et les différents pays qui les ont fournis :

PROVINCES.	NOMBRE D'ÉLÈVES.		
	1884-1885.	1885-1886	1886-1887.
Anvers	1	1	1
Brabant	9	14	9
Flandre occidentale	3	1	2
— orientale	2	3	4
Hainaut	6	12	9
Liège	21	32	23
Limbourg	1	1	2
Luxembourg	7	12	13
Namur	19	21	29
France	1	"	1
Espagne	1	"	3
Suisse	1	"	"
Saxe	1	"	"
Roumanie	1	"	"
Russie	1	"	"
Pologne	2	6	1
Grèce	3	4	2
Cuba (Ile)	3	1	"
Porto-Rico	2	1	1
Brésil	1	2	1
Chili	1	1	1
Java	1	1	2
Italie	"	1	"
Costa-Rica	"	1	1
Grand duché du Luxembourg	"	"	1
Uruguay	"	"	1
République Argentine	"	"	3
TOTAUX	88	118	112

On constate par l'examen de ce tableau que le nombre d'étrangers reste sensiblement le même; l'augmentation de la population de l'institut provient donc uniquement du pays; le nombre des élèves appartenant aux provinces flamandes continue à être fort restreint: ces provinces n'ont fourni, pendant le triennat 1884-1887, qu'en moyenne 6 élèves par an. Ce fait explique la difficulté du recrutement des agronomes de l'État pour desservir les régions flamandes du pays.

Application. — On peut juger du degré d'application des élèves, par les

notes d'études résultant des interrogations faites par les professeurs et les répétiteurs.

Les cotes que les élèves obtiennent sont consignées sur des feuilles volantes ; le dépouillement que j'en ai fait m'a permis de reconnaître que la marche des études est satisfaisante.

Bourses d'études. — Le règlement organique de 1882 fixait à 5,000 francs le total des bourses à allouer annuellement par l'État, pour les élèves agricoles et forestiers réunis.

Par arrêté royal du 24 février 1886, le montant de ces bourses peut atteindre annuellement la somme de 7,500 francs.

Cette augmentation a été accordée par suite du nombre croissant des jeunes gens fréquentant l'institut.

Les bourses sont accordées aux élèves qui, n'étant pas en état de payer le prix intégral de la pension, se rendent dignes de cette faveur par leur conduite et leur application.

Pour l'année 1885, la somme de 5,000 francs a été répartie entre 26 élèves; en 1886, 44 bourses ont été distribuées; en 1887, il en a été octroyé 41; le montant de ces bourses varie de 150 à 200 francs.

Bourses allouées par les provinces aux élèves de l'institut agricole de l'État à Gembloux.

PROVINCES.	NOMBRE de bourses.	MONTANT par province.	TOTAL ANNUEL.	Observations.
Année 1885.				
Liège	8	2,000	•	
Hainaut	2	500	•	
Namur	5	500	•	
Anvers	1	200	2,800	
Année 1886.				
Liège	8	2,000	•	
Hainaut	2	350	•	
Namur	5	500	•	
Brabant	2	400	•	
Anvers	1	200	3,450	
Année 1887.				
Liège	8	2,000	•	
Hainaut	2	500	•	
Namur	5	375	•	
Brabant	2	400	3,075	

Bourses de fondations allouées aux élèves de l'institut agricole de l'État à Gembloux.

Bourse Vandepereboom, de 425 francs, accordée en 1885, 1886, 1887 à l'élève G. Devreese, d'Anvers, né à Courtrai.

Bourse Lejeune, de 500 francs, accordée en 1885 et en 1886 à l'élève Grimont, de Gembloux. Non décernée en 1887.

Bourses de voyage. — Conformément aux dispositions prévues par l'article 25 du règlement organique, des bourses de voyage ont été accordées aux élèves sortant de l'école et qui ont passé leur examen de sortie avec le plus de distinction ; elles permettent à ces jeunes gens de compléter leurs études par des voyages à l'étranger.

En 1884, M. Delhaise, de Wasmes, a obtenu une bourse de 600 francs, pour visiter les régions des pâturages du nord de la France.

En 1885, une bourse de 100 francs a été accordée à M. Dandoy, de Tongrinne, à l'effet de visiter les exploitations agricoles les plus importantes du nord de la France.

En 1886, M. Chabot, de Fexhe-Slins, a étudié en Allemagne la fabrication du sucre ; il a joui d'une bourse de 1,000 francs.

Enfin, une bourse de 500 francs a été accordée à M. Graftiau, afin d'étudier à l'étranger la production de la graine de betterave à sucre.

Les bourses de voyage ne sont accordées qu'à la condition que les personnes appelées à en jouir s'engagent à adresser au Ministre, à la suite de leur voyage, un rapport circonstancié sur les résultats de leurs études.

Discipline. — Voici, d'après le registre de discipline, un tableau renseignant le nombre d'élèves punis et la fréquence de leurs consignés.

ANNÉES SCOLAIRES.	NOMBRE d'internes	NOMBRE d'élèves consignés.	NOMBRE DES ÉLÈVES CONSIGNÉS.									
			1 fois.	2 fois.	3 fois.	4 fois.	5 fois.	6 fois.	7 fois.	8 fois.	9 fois.	10 fois.
1884-1885. . .	48	20	4	6	7	2	»	»	1	»	»	»
1885-1886. . .	60	30	12	13	4	1	»	»	»	»	»	»
1886-1887. . .	74	41	18	18	1	3	»	1	»	»	»	»

Rarement il a dû être fait usage de peines disciplinaires d'une certaine gravité ; cependant, la censure publique a été infligée à 2 élèves en 1884-1885, à 3 élèves en 1885-1886 et à 4 élèves pendant l'année scolaire écoulée.

Pendant l'année 1884-1885, deux élèves ont subi un renvoi provisoire. Sur le conseil du directeur, ils ont été retirés de l'établissement par leurs parents.

La fréquentation des cours par les élèves externes a été généralement régulière, la direction veille à ce que toutes les absences soient motivées.

D'après l'article 10 du nouveau règlement, l'élève externe reçoit un avertissement dans le cas où, sans motif plausible, il s'est absenté des cours, des répétitions, ou des travaux pratiques ; il reçoit la censure publique en cas de récidive ; une troisième fois, il est rayé des contrôles. Ces dispositions remplacent celles de l'article 10 du règlement de 1882, dont l'application était difficile ; en effet, il ne pouvait être mis en vigueur que dans le cas où l'élève s'absentait des divers exercices plus de trois fois par mois.

Régime matériel. — L'administration apporte le plus grand soin à l'amélioration du régime matériel de l'école ; nous avons pu constater qu'il ne laissait rien à désirer.

Excursions. — Des excursions, dirigées par les professeurs, ont eu lieu pendant les années scolaires du triennat 1884-1887 ; les frais de ces voyages sont couverts par le reliquat prévu à l'article 23 du règlement organique.

Ces frais de voyage se sont élevés en 1885, à fr. 5,517-52 ; en 1886, à fr. 4,768-17 ; en 1887, à fr. 4,558-25.

Une excursion, qui a duré une huitaine de jours, a été faite en Hollande, dans le courant du mois de juin 1885 ; elle était dirigée par MM. Leyder, sous-directeur, Piret et Damseaux ; les dix élèves de la 3^e année d'études y ont pris part.

Au mois de juin 1886, les élèves de la 3^e section ont fait une excursion de huit jours en *Flandre*, dirigée par MM. Leyder et Damseaux.

Les excursions en Campine, les visites d'usines, les herborisations, les excursions géologiques ont eu lieu pendant l'année 1886-1887, comme les années précédentes. L'excursion projetée dans le nord de la France pour les élèves du cours supérieur n'a pas eu lieu, la majorité de ceux-ci ayant exprimé le désir de n'y point prendre part.

Il n'y a pas eu d'excursion forestière pendant la dernière année scolaire, par suite d'un voyage à l'étranger du titulaire du cours de sylviculture.

Les circonstances ci-dessus relatées sont de nature à justifier les frais élevés des excursions de 1885, et à expliquer la diminution de ces dépenses pour l'année 1886-1887.

V. EXAMENS.

Examens d'admission. — Les examens d'admission à l'institut ont eu lieu en présence du directeur, devant un jury nommé par arrêté ministériel. Pendant la période triennale écoulée, le jury s'est montré d'une juste rigueur envers les candidats qui se sont présentés, sans être suffisamment préparés.

Par arrêté ministériel du 3 avril 1886, le programme de l'examen d'admission a été renforcé : l'épreuve sur les sciences naturelles, de facultative qu'elle était, devient obligatoire ; elle porte sur la botanique descriptive et sur la partie de la physique traitant des propriétés générales des corps.

Les candidats sont désormais interrogés, non seulement sur la géométrie plane complète, mais aussi sur les formules relatives au calcul de la surface et du volume des polyèdres et des corps ronds et sur l'algèbre élémentaire.

A l'épreuve sur la partie littéraire sont ajoutées des notions de littérature, l'histoire de Belgique (pour les candidats de nationalité belge) et la géographie mathématique.

Par arrêté royal du 2 décembre 1884, sont seuls dispensés de l'examen d'admission :

a) Les élèves qui ont été reçus à l'une des écoles spéciales annexées aux universités et à l'école militaire ;

b) Ceux qui sont porteurs d'un diplôme universitaire régulièrement entériné, conformément à la loi du 20 mai 1876.

Cette décision, jointe à la difficulté de l'examen d'admission, permet au corps professoral de l'institut de donner à son enseignement un caractère plus rigoureux et plus scientifique.

Le tableau suivant indique les résultats des examens d'admission et le nombre des dispenses accordées en vertu de l'article 16 du règlement organique.

EXAMENS.	ANNÉES.					
	1884-1885.		1885-1886.		1886-1887.	
	Présentés.	Admis.	Présentés.	Admis.	Présentés.	Admis.
Nombre de récipiendaires.	38	24	54	52	45	26
Nombre de dispenses de l'examen (art. 16 du règlement).	8	8	2	2	3	3
Totaux.	46	32	56	54	48	29

Examens généraux. — Les examens généraux ont eu lieu dans la dernière quinzaine de juillet, sous la direction des professeurs de l'institut, en présence du directeur, du président de la commission de surveillance et de l'inspecteur général de l'agriculture ; les épreuves écrites ont été examinées avec les soins nécessaires.

Les résultats fournis par les examens généraux sont combinés avec ceux des interrogations, des répétitions et des compositions de l'année, pour régler le classement définitif des élèves et le passage de l'une à l'autre division, conformément à l'article 63 du règlement de l'institut.

Le tableau suivant renseigne au sujet des résultats des examens généraux.

EXAMENS.	ANNÉES.					
	1884-1885.		1885-1886.		1886-1887.	
	Présentés.	Admis.	Présentés.	Admis.	Présentés.	Admis.
Examen de la 1 ^{re} à la 2 ^e section . . .	28	21	30	32	29	22
Examen de la 2 ^e à la 3 ^e section . . .	27	21	24	19	35	26

Examens de sortie. — Les élèves qui ont terminé leurs études à la fin des années 1885, 1886, 1887, et qui se sont présentés pour obtenir le diplôme d'ingénieur agricole, ont été soumis aux épreuves théoriques et pratiques déterminées par l'arrêté royal du 3 septembre 1882.

Les examens ont eu lieu devant un jury spécial, nommé par le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics, et composé de MM. Lippens, président de la commission de surveillance, président, Genonceaux, directeur de l'institut, les professeurs Leyder, Damseaux, Chevron, Piret, Parisel et Pyro, pour la session de 1885, Michel et Schlag, pour les sessions de 1886 et de 1887.

Les fonctions de vice-président ont été remplies, en 1885, par M. Genonceaux, directeur de l'institut; en 1886, par M. Cartuyvels, inspecteur de l'agriculture; en 1887, par M. Genonceaux, en l'absence de M. Proost.

Le nombre des récipiendaires qui se sont présentés, pendant les trois sessions, s'élève à 65; deux élèves ont subi l'examen avec grande distinction, neuf avec distinction, et deux d'une manière satisfaisante; les élèves qui se sont retirés ou ont dû être ajournés sont au nombre de 28.

Un élève ajourné, lors de la session du mois d'août dernier, a été, pour des raisons spéciales, autorisé par Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics à se présenter devant le jury au mois d'octobre suivant; il a obtenu le diplôme d'ingénieur agricole. Les chiffres ci-dessous permettent d'apprécier la sévérité du jury qui a procédé aux examens de sortie; 41 p. % des candidats qui se sont présentés ont été ajournés; il importe que le diplôme d'ingénieur agricole ne soit accordé qu'à des jeunes gens présentant de sérieuses garanties de capacité.

Par arrêté royal du 5 avril 1887, il est attribué, dans l'examen de sortie, un certain nombre de points jusqu'à concurrence d'un maximum de quatre points, aux compositions semestrielles faites pendant la dernière année d'études; de cette manière le travail des élèves pendant toute l'année entre en ligne de compte dans l'examen final.

Le nombre des élèves qui se présentent aux examens de sortie ayant presque doublé depuis ces dernières années, une dépêche ministérielle du 17 juin 1887 a autorisé le jury à se diviser en deux sections siégeant simultanément; la durée de la session de ces examens a été ainsi notablement réduite.

Le tableau ci-après fait connaître le résultat des examens de sortie pour les 37 élèves diplômés, le nombre des points correspondant à un travail

parfait était fixé à 140 pour l'épreuve théorique et 120 pour l'épreuve pratique.

ANNÉES.	NOMS ET PRÉNOMS des DIPLOMÉS.	DOMICILES.	NOMBRE DE POINTS OBTENUS.			Classement.	Grade.
			Épreuve théorique. Max. : 140 points.	Épreuve pratique. Max. : 120 points.	TOTAL sur 260 points.		
1884-1885.	1 Lardinois, Gustave . . .	Herve	101	101	202	1 ^{er}	D.
	2 Goor, Eugène	La Roche	99.5	91	190.5	2 ^e	D.
	3 Dandoy, Félix	Corroy-le-Château	95	86	179	3 ^e	S.
	4 Mouton, Paul	Liège	88	79	167	4 ^e	S.
	5 Flaba, Lambert	Remicourt	85	79	164	5 ^e	S.
	6 De Fano, Angèle	Ponce (Porto-Rico)	74.5	78	152.5	6 ^e	S.
1885-1886.	1 Chabot, Armand	Fexhe-Slins (Liège)	117	97	214	1 ^{er}	G.D.
	2 Graftiau, Firmin	Blendef (Louveigné)	105	89	192	2 ^e	D.
	3 Sturbaut, Émile	Froidmont (Hainaut)	102	90	192	2 ^e	D.
	4 Huberty, Jules	Virton	101	88	189	3 ^e	D.
	5 Furnémont, Adrien	Ochain	99	86	185	4 ^e	D.
	6 Périsse, Fernand	Herstal	91	84	175	5 ^e	S.
	7 Mommens, Émile	Waremmes	88.5	79	167.5	6 ^e	S.
	8 Collin, Justin	Verviers	87	80	167	7 ^e	S.
	9 Barbier, Alzire	Couvin	85	81	164	8 ^e	S.
	10 Rigaux, Félicien	Châtelet	78.5	85	161.5	9 ^e	S.
	11 Goblet, Léopold	Farciennes	79.5	80	159.5	10 ^e	S.
	12 Procos, Georges	Siphnos (Grèce)	81.5	74	153.5	11 ^e	S.
	13 Ruelle, Maximilien	Oteppe	78.5	71	149.5	12 ^e	S.
	14 Pappis, Stratoclès	Lesbos (Grèce)	75	71	144	13 ^e	S.
	15 Zoltyński, Joseph	Varsovie	75.5	62	137.5	14 ^e	S.
1886-1887.	1 Grégoire, Achille	Comblain-au-Pont	116.65	96	212.65	1 ^{er}	G.D.
	2 Delville, Constant	Hony (Esneux)	108.8	99	207.8	2 ^e	D.
	3 Jonnette, Jean-Baptiste	Saint-Remy-Bleid	100.85	86	186.85	3 ^e	D.
	4 Renard, Hubert	Louveigné	96.60	84	180.60	4 ^e	D.
	5 Servais, Armand	Ligny	89.05	85	172.05	5 ^e	S.
	6 Destrée, Émile	Couvin	90.70	76	166.7	6 ^e	S.
	7 Sidérius, Camille	Ciney	93.5	69	162.5	7 ^e	S.
	8 Bellemans, Émile	Ternath	87.1	74	161.1	8 ^e	S.
	9 Michel, Albert	Gembloux	85.1	78	161.1	9 ^e	S.
	10 Becquevort, Lucien	Perwez	85.55	77	160.55	10 ^e	S.
	11 Blondeau, Lucien	Nismes	89.2	69	158.2	11 ^e	S.
	12 Van Kerchove, Émile	Meerdonck	82.1	75	157.5	12 ^e	S.
	13 Van Meldert, Léon	Gand	85	74	157	13 ^e	S.
	14 Lamas, Édouard	Santiago (Chili)	78.4	65	143.4	14 ^e	S.
	15 Gruselin, Henri	Grimbiémont (Luxembourg)	74	64	138	15 ^e	S.
	16 Vendrell, Adolphe	Ponce (Porto-Rico)	62.6	66	148.6	16 ^e	S.

VI. LOCAUX ET MATÉRIEL.

Les vastes locaux occupés par l'institut agricole sont tenus avec beaucoup d'ordre et de propreté.

Le dortoir qui était devenu insuffisant par suite de l'augmentation du nombre des élèves internes, a été agrandi. La bibliothèque a été transférée dans un local en rapport avec son importance ; une vaste salle de dessin a été aménagée ; les laboratoires de chimie agrandis et complétés par la construction dans la cour d'un abri pour le travail des produits dangereux à respirer.

Les exercices microscopiques se font dans deux salles appropriées spécialement à cet effet.

Une somme de 15,000 francs a été consacrée, pendant la dernière période triennale, à l'amélioration du mobilier de l'institut. Les moyens de rendre l'enseignement concret ont été notablement augmentés par l'achat d'appareils de démonstration, d'instruments de physique, de chimie et de machines agricoles.

La bibliothèque s'est enrichie de plusieurs ouvrages de haute valeur.

Un laboratoire de botanique a été ouvert au commencement de l'année scolaire 1886-1887. Cette installation demande à être complétée sous le rapport des instruments mis à la disposition des élèves.

Le jardin agricole, dirigé par M. le professeur Damseaux, continue à donner des résultats très satisfaisants.

Les rapports de M. Damseaux sur les essais qui y sont entrepris sont publiés au *Bulletin de l'agriculture*. Les cultivateurs les consulteront utilement.

Les élèves suivent les expériences culturales du jardin agricole avec le plus vif intérêt, ils s'initient aux moyens d'application de la méthode scientifique aux recherches agricoles.

Le jardin botanique et le parc de sylviculture sont l'objet d'un entretien intelligent et soigneux.

Voici la liste des publications faites par le corps professoral, pendant le triennat écoulé :

Publications de M. Leyder :

1. Les animaux domestiques à l'Exposition internationale d'Amsterdam, en 1884 (*Bulletin de l'agriculture*, 1885).

2. Les animaux domestiques à l'Exposition universelle d'Anvers, en 1885 (*Ibid.*, 1886).

3. Y a-t-il lieu de créer en Belgique des parcs à poulains?

Rapport sur cette question au conseil supérieur de l'agriculture, dans sa session de 1887 (*Bulletin du conseil supérieur*, etc.).

4. Quelles sont les mesures à prendre pour conserver au pays les meilleurs reproducteurs de notre espèce chevaline?

Rapport sur cette question au conseil supérieur de l'agriculture en 1887 (*Bulletin du conseil supérieur de l'agriculture, de 1887*).

5. Le cheval de trait. Conférence à la Société centrale d'agriculture, à Bruxelles (*Journal de cette Société, de 1887*).

Publications de M. Damseaux :

1. Notice sur les assolements de l'agriculture belge, insérée dans l'introduction à la statistique agricole de la Belgique, de 1880, publiée en 1885.

2. Manuel d'agriculture générale. Un volume in-16, de 330 pages. Éditeur : Lambert-De Roisin, Namur, 1885.

3. Emploi en agriculture du nitrate de soude. Mémoire couronné par le jury international du concours sur le rôle et l'emploi du nitrate de soude en agriculture. Un volume in-18, de 105 pages. Bruxelles. éditeur : Mayolez; Paris, éditeur : Masson, 1886.

Éléments d'agriculture générale à l'usage de l'enseignement primaire et de l'enseignement moyen. Un volume in-12, de 170 pages. Editeur : Lambert De Roisin, Namur, 1887.

5. Les engrais, par le Dr E. WOLFF, traduit d'après la 10^e édition allemande, par A. Damseaux. Nouvelle édition beaucoup augmentée. Un volume in-16, de 325 pages. Editeurs : Mayolez, à Bruxelles et Masson, à Paris, 1887.

6. Rapport sur les cultures du jardin agricole de l'institut de Gembloux, années 1884-1885-1886.

Publications de M. Pyro :

1. Les instruments et machines agricoles à l'Exposition de Namur, 1883, in-8°, 152 pages avec gravures.

2. Abreuvement permanent à l'étable (article publié dans le *Journal agricole du Brabant-Hainaut*, n° 19, du 11 mai).

3. Découverte de nouveaux gisements de phosphate de chaux en Belgique (*Ibid.*, n° 26, 29 juin, *Agronome*, n° 26, 28 juin).

4. Les sels de Stassfurt. Gisement. Traitement (*Ibid.*, n° 9, 1^{er} mars, n° 10, du 8 mars, n° 11, du 15 mars, tirés à part en brochure, in-4°).

5. Les gisements de phosphate de chaux de la Hesbaye (*Ibid.*, n° 21, du 21 mai. *Agronome*, n° 21, du 25 mai)

6. Moissonneuse-licuse-Hornsby. Son travail (*Ibid.*, n° 35, du 30 août. *Agronome*, n° 35, du 29 août).

7. Tyroxikon, un poison des fromages (*Ibid.*, n° 28, du 11 juillet).

8. Perfectionnements récents des appareils de culture à vapeur (*Ibid.*, n° 51, du 19 décembre).

9. Les instruments et machines agricoles à l'Exposition agricole de Gembloux, de 1886 (*Journal de la Société agricole et forestière de la province de Namur*, nos 30, 31, 32, 34, 35, 36, 38, 39, 41, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51 et 52; tirés à part en brochures in-8°. de 98 pages et nombreuses gravures)

10. Concours, essais de moissonneuses-lieuses, à Gembloux (*Ibid.*, n° 33, du 14 août).

11. Des sulfocyanures et de leur action (*Journal agricole du Brabant-Hainaut*, n° 14, du 3 avril).

12. Mise en culture des bruyères par une nouvelle charrue à vapeur (*Ibid.*, n° 27, du 3 juillet).

13. Moyens d'obtenir à volonté des poules ou des coqs (*Ibid.*, n° 33, du 14 août).

14. Calcul de la force d'une chute d'eau (*Ibid.*, n° 33, du 28 août).

15. Formules de table pour calcul des intérêts simples et composés, et leurs diverses applications (In-12, de 82 pages, en collaboration avec M. Parisel, professeur à l'institut agricole de l'État).

Publications de M. Malaise :

1. Observations sur quelques couches inférieures au calcaire de Givet, à Remouchamps (*Annales de la Société géologique de Belgique*, t. XIV, *Bulletin*, Liège, 1887).

2. Observations sur quelques grapholites de la bande silurienne de Sambre et Meuse (*Ibid.*).

3. Sur quelques gisements de Réceptaculistes (*Vessteeni*) (*Ibid.*).

4. Les schistes siluriens de Huy et leur signification géologique (*Ibid.*).

5. Revendication de la priorité de la découverte de l'âge crétacé des grès de Seron (*Ibid.*).

6. Sur le silurien de la Belgique (Association française pour l'avancement des sciences, séance de Toulouse, 1887).

Publications de M. Chevron :

1. L'exposition laitière de Munich, 1885.

2. Contribution à l'analyse de la betterave (1^{re} partie, 1886).

3. Contrôle du lait dans les laiteries industrielles. Les écrémeuses à bras de Laval, 1886.

4. Contribution à l'analyse de la betterave (2^e partie, 1887).

5. Expérience sur l'écrémeuse horizontale, 1887.

6. Expérience sur l'écrémeuse verticale, 1887.

Publication de M. Parisel :

Manuel sur le cubage et l'estimation en matière d'arbres et de massifs. Collaboration au *Journal de la Société agricole du Brabant-Hainaut*.

Publications de M. Petermann :

1. Recherches de chimie et de physiologie appliquées à l'agriculture ; volume in-8°, de 562 pages, avec figures dans le texte et trois planches lithographiées. Bruxelles, Mayolez ; Paris, Masson, 2^e édition, 1886.

2. Le matériel et les procédés des exploitations rurales et forestières. Rapport sur l'Exposition universelle d'Anvers, au nom du jury international des récompenses. Bruxelles, Mayolez, 1886.

3. L'analyse de la betterave à sucre, par la méthode dite alcoolique (*Bulletin de l'Académie royale des sciences*, 1887).

4. Recherches sur la culture de la betterave à sucre (*suite*). Culture comparative de huit variétés de betteraves (*Bulletin de la station agronomique de Gembloux*, 1886) n° 35; nouvelle culture comparative de huit variétés de betteraves (*Ibid.*, 1887, n° 38).

5. Recherches sur la valeur agricole des déchets azotés des industries (*suite*). La poudre d'os (*Bulletin de la station agronomique de Gembloux*, n° 36, 1886).

6. La composition du topinambour (*Ibid.*, n° 36, 1886).

7. Richesse en nicotine du tabac belge (*Ibid.*).

8. Etudes sur les enveloppes des graines (*suite*).

Les coques de cacao (*Bulletin de la station agronomique de Gembloux*, n° 38, 1887).

Les cosses de minette (*Ibid.*).

9. Rapport sur les travaux de la station agronomique de Gembloux, en 1885 (*Ibid.*, n° 37, 1886).

10. Rapport sur les travaux de la station agronomique de Gembloux, en 1886 (*Ibid.*, n° 39, 1887).

Publication de M. Michel :

1. Direction et rédaction de l'*Agronome* (*Journal de la Société agricole et forestière de la province de Namur*).

Publication de M. Raeymaeckers :

1. La culture de la betterave riche (une brochure).

VII. EXPLOITATION AGRICOLE.

Dans sa séance du 31 janvier 1885, le conseil de surveillance, après avoir pris connaissance du rapport du directeur de la ferme, pour l'exercice 1884, exprima l'avis qu'il y avait lieu d'examiner à fond la régie de la ferme, le rapport renseignant des pertes assez importantes sur l'exploitation.

D'autre part, les installations ne répondaient guère aux exigences d'une ferme modèle devant servir à l'instruction de jeunes gens qui se destinent aux carrières agricoles.

Le conseil décida de prier M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics de vouloir bien nommer une commission, afin de faire une enquête minutieuse sur l'état de la ferme et de rechercher les modifications qu'il y aurait lieu d'y introduire pour qu'elle réponde au but proposé.

Par la dépêche du 24 février 1888, M. le Ministre a désigné M. Lippens, président, De Bruyn et Wautier, membres de la commission de surveillance de l'institut, pour procéder à l'enquête. Deux spécialistes, MM. L. Dumont de Chassart, agronome, et Hubert, bourgmestre d'Ochamps, cultivateur, ont été désignés pour faire partie du comité d'enquête.

Après un examen approfondi des divers services de l'exploitation, la commission d'enquête a émis le vœu que la ferme fût placée sous la haute direction d'un conseil spécial, à qui incomberait la responsabilité de la gestion. Un chef de culture, pris en dehors du personnel de l'institut, serait chargé de la direction des travaux de la ferme, d'après un plan arrêté annuellement par le conseil administratif.

Un arrêté ministériel du 15 septembre 1886, donnant suite à ces propositions, a réorganisé le service de la ferme ; un conseil est investi de la haute direction des opérations. Il est composé du directeur de l'institut, président, de trois membres de la commission de surveillance, des professeurs de culture, d'économie rurale, de zootechnie et du directeur de la station expérimentale.

La ferme est gérée par un chef de culture, nommé et révoqué par la commission de surveillance de la ferme. M. Morlet, ingénieur agricole, ancien élève de l'institut, qui avait fourni des preuves de connaissances pratiques, a été nommé chef de culture, au mois d'octobre 1886.

Des modifications importantes ont été effectuées dans les étables et les hangars, les instruments agricoles et dans les dépendances de la ferme.

Nous avons constaté que les cultures sont bien soignées et les bâtiments tenus avec la propreté nécessaire.

Les tableaux suivants renseignent au sujet des profits et pertes et des bilans de la ferme, dressés annuellement au 30 avril; les pertes subies en 1887 résultent principalement de la vente d'animaux défectueux de la vacherie, et de la vente du troupeau de moutons, dont le maintien a été reconnu trop onéreux.

COMPTES.	ANNÉES.					
	1884-1885.		1885-1886.		1886-1887.	
	Pertes.	Profits.	Pertes.	Profits.	Pertes.	Profits.
Froment	•	2,750 •	•	3,706 29	•	5,877 80
Seigle	152 25	•	•	190 54	103 07	•
Betteraves à sucre	•	1,202 05	7,435 67	•	408 46	•
— fourragères	•	85 45	522 24	•	109 98	•
Pommes de terre	504 12	•	225 51	•	55 78	•
Trèfle rouge	•	1,020 42	549 12	•	636 69	•
Prairies	•	641 31	•	1,089 62	661 50	•
Verges (carottes, maïs, pommes de terre)	180 25	•	26 61	•	64 31	•
Potager et parcs	900 81	•	54 70	•	•	67 45
Champ des élèves	•	•	•	153 54	57 52	•
Pièce des étangs	•	•	•	•	67 50	•
Avoine et vesces (terre du moulin).	•	•	•	•	38 84	•
Vacherie	4,019 18	•	5,321 53	•	4,559 18	•
Bergerie	1,678 80	•	2,541 42	•	5,353 96	•
Porcherie	1,879 90	•	135 37	•	•	1,175 54
Bœufs d'engrais	1,416 71	•	509 75	•	2,085 11	•
Chêvaux de trait	•	•	•	•	3,587 72	•
Basse-cour	•	5 43	•	2 03	• 42	•
Froment en magasin	3,059 •	•	•	•	•	•
Compte de banque (intérêts)	•	216 66	•	108 23	•	•
Titres en portefeuille (intérêts et cours)	•	705 08	•	1,575 87	•	•
Perte de 80 p. % sur une créance	76 80	•	•	•	•	•
Travaux pour étrangers	•	•	•	•	•	46 90
Totaux	13,867 80	6,631 42	17,519 72	6,895 74	18,289 64	7,165 78
Soldes	•	7,216 58	•	10,425 98	•	11,125 86
	13,867 80	13,867 80	17,519 72	17,519 72	18,289 64	18,289 64

Les bénéfices de la culture du froment sont croissants; le compte de la porcherie accuse, pour la première fois, depuis nombre d'années, un bénéfice assez important.

Grâce aux mesures qui ont été prises dans ces derniers temps, la ferme est appelée à devenir une école réellement pratique, tant sous le rapport cultural que sous le rapport de l'élève et de l'entretien du bétail.

L'inspecteur général de l'agriculture,

A. PROOST.

ANNEXE N° 4.

*Rapport de la commission de surveillance de l'institut agricole de l'État,
à Gembloux.*

MONSIEUR LE MINISTRE,

Dans notre dernier rapport du 16 avril 1885, nous avons eu l'honneur de vous exposer l'état dans lequel nous avons trouvé l'institut agricole de Gembloux en 1882, surtout au point de vue du régime intérieur, et les modifications les plus importantes qui y avaient été introduites avec prudence, sagesse et énergie par son directeur, M. Genonceaux, ancien inspecteur des écoles normales du royaume.

Depuis lors, nous nous plaisons à le constater, cette situation s'est améliorée d'année en année.

Il nous restait à modifier complètement l'administration de la ferme, dont les installations et l'exploitation ne répondaient, sous aucun rapport, aux exigences d'une ferme modèle devant servir d'instruction à des élèves qui se destinent à diriger un jour l'une ou l'autre des diverses branches de l'industrie agricole.

Sur notre demande, vous aviez bien voulu nommer une commission spéciale chargée de vous proposer les améliorations à y introduire. Elle s'est adjoint MM. Léopold Dumont de Chassart et Hubert d'Ochamps.

Après une étude très longue et portant sur les moindres détails de l'exploitation, elle vous a adressé un rapport en mai 1886 et un arrêté royal du 15 novembre 1886 a totalement réorganisé le service de la ferme.

Elle est désormais placée sous la haute direction d'un conseil composé du président de la commission de surveillance, de deux de ses membres, au choix de M. le Ministre, du directeur de l'institut, des professeurs de culture, d'économie rurale, de zootechnie et du directeur de la station expérimentale. M. Morlet, ingénieur agricole, ancien élève distingué de l'institut, qui avait fait preuve de connaissances pratiques, a été nommé chef de culture. Il est entré en fonctions au mois d'octobre de l'année dernière. Actif, intelligent, plein de zèle et de dévouement, il a apporté des modifications importantes dans tous les services. Les écuries et les étables ont été repeuplées avec plus de discernement, la laiterie est mieux orga-

nisée, la culture est plus pratique, plus raisonnée et nous obtiendrons bientôt de ce côté aussi une transformation complète.

Pourquoi faut-il que nous ayons à vous signaler la lenteur que l'on met à l'achèvement des constructions les plus indispensables à une bonne exploitation agricole? Modifications dans les étables pour les rendre plus pratiques, abris pour instruments agricoles, fumier couvert, tout reste à achever, et ce qu'un particulier ferait en une saison, on ne l'obtient pas au bout de plusieurs années.

M. le professeur Piret, ayant fait valoir ses droits à la pension, a rendu vacante la chaire d'économie politique et d'économie rurale, une des plus importantes de l'enseignement supérieur agricole.

Vous avez décidé, M. le Ministre, le 16 juin 1886, que cette place serait donnée à la suite d'un concours. Vous avez nommé membres du jury d'examen, sous la présidence du président de la commission de surveillance de l'institut, MM. Cartuyvels, inspecteur de l'agriculture, Genonceaux, directeur de l'institut, Reul, professeur de zootechnie, à Cureghem, Chevron, professeur de technologie, à Gembloux, Brandts, professeur d'économie rurale, à Louvain et Jadoul, agronome de l'État, à Avin.

La session a duré cinq jours; les épreuves orales étaient publiques. Les examens écrits et oraux ont porté sur l'économie politique, l'économie rurale, la comptabilité, la législation, la zootechnie, l'agronomie, le génie rural et la technologie; chacun des candidats a donné deux leçons publiques, l'une sur une question d'économie politique et l'autre sur une question d'économie rurale.

Un rapport détaillé de ce concours vous a été adressé, et, nous aimons à le constater, le résultat en a été excellent. Nous espérons que cette heureuse initiative sera désormais suivie, chaque fois qu'une nomination devra se faire dans le personnel enseignant de l'institut agricole.

M. Michel, répétiteur du cours, ayant été classé premier, a été nommé professeur d'économie politique et d'économie rurale.

M. Raeymaekers, bibliothécaire de l'institut, qui le suivait de près, a été appelé aux fonctions de répétiteur du même cours.

Le nombre des élèves, qui se présentent aux examens de sortie, ayant presque doublé, vous avez autorisé les membres du jury à se diviser en deux sections siégeant simultanément. Cet essai a réussi, et, si le travail des examinateurs a doublé, parce que leur présence a été toujours réclamée, soit dans l'un, soit dans l'autre jury, la durée de la session des examens de sortie a au moins été réduite d'un tiers et les élèves n'ont plus été astreints à des dépenses, bien lourdes souvent pour leurs familles.

Les conférences littéraires continuent à être données par M. le directeur de l'institut. Elles sont suivies avec intérêt.

La demande de semblables conférences en flamand n'a pu être favorablement accueillie, le nombre d'élèves étant trop restreint.

L'adjonction d'une école de brasserie à l'institut n'a pas été admise par le conseil de perfectionnement. Les cours de la troisième année sont surchargés, et ne permettent pas d'y adjoindre une nouvelle branche. D'autre part, les

principes de cette industrie agricole sont enseignés dans le cours de technologie et des visites sont faites dans les principales brasseries du pays, afin de montrer aux élèves de troisième année les progrès faits par l'application de la science à la pratique.

Des arrêtés royaux du 28 mai 1886 et du 28 mars 1887 ont porté au maximum les traitements de six professeurs et d'un répétiteur de l'institut. Celui du directeur, porté au taux moyen par l'arrêté de nomination du 12 mai 1883, n'a pas été augmenté.

Par dépêche de 23 octobre 1885, vous avez engagé les professeurs à faire autographier, aux frais du budget de l'institut, un résumé de leur cours. Ce résumé permettrait aux professeurs de donner plus de développement à leurs leçons, tout en fixant dans l'esprit des élèves les points les plus importants.

On supprimerait ainsi ces dictées qui fatiguent inutilement et rendent le plus souvent les leçons complètement infructueuses. Il est regrettable qu'un conseil aussi sage n'ait pas été suivi jusqu'ici.

La commission de surveillance, se fondant sur l'augmentation du nombre des élèves, qui, de 70 en 1884, atteint aujourd'hui le chiffre de 122, vous avait demandé de vouloir doubler la somme fixée au budget pour bourses d'études et de la porter à 40,000 francs. Vous avez accordé 7,500 francs, mais, en enlevant, dans le même budget, à d'autres services de l'institut qui en avaient besoin, ce qu'il fallait pour majorer la somme destinée aux bourses d'études.

Par arrêté royal du 29 janvier 1885, la moitié des membres dont se composait la commission de surveillance a été renouvelée.

M. Docq, membre sortant, a reçu un nouveau mandat. M. Le Hardy de Beaulieu a été remplacé par M. L. De Bruyn, Représentant, et M. Chavel par M. Wautier, conseiller provincial.

Un arrêté royal du 14 janvier 1887 a renouvelé le mandat de MM. Aug. Lippens, Dubois, Germain et L. Tydgadt, membres sortants.

La commission se réunit chaque fois qu'elle croit devoir le faire dans l'intérêt de l'établissement agricole confié à sa haute surveillance.

Elle n'a qu'à se louer de tout le personnel enseignant et administratif, qui accomplit son devoir avec exactitude et dévouement.

Par la visite officielle que vous avez faite à l'institut en octobre 1886, vous avez donné, Monsieur le Ministre, un éclatant témoignage de tout l'intérêt que le Gouvernement porte à notre école supérieure d'agriculture et de l'importance que vous attachez au progrès de cette grande industrie, que vous représentez particulièrement au pouvoir.

Vous avez bien voulu nous dire que vous constatiez avec satisfaction, que l'institut de Gembloux réunissait toutes les conditions nécessaires pour former des ingénieurs capables, en qui le Gouvernement et les industriels agricoles pouvaient placer toute leur confiance. Nous avons été heureux de cette haute approbation, qui rejait sur tous ceux qui contribuent au succès de l'établissement. Encouragés par vos paroles bienveillantes, nous poursui-

vrons notre tâche avec toute l'activité et le dévouement que nous y avons mis jusqu'à ce jour.

Agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre considération très distinguée.

Le Secrétaire,

L. TYDGADT.

*Le Président de la commission de surveillance
de l'institut de Gembloux,*

AUG. LIPPENS.

Gand, le 30 novembre 1887.

ANNEXE N° 5.

ÉCOLE D'HORTICULTURE DE VILVORDE.

Rapport de M. l'inspecteur général de l'agriculture sur la situation de l'école d'horticulture de Vilvorde, pendant les années 1885, 1886, 1887.

I. ORGANISATION. — DÉPENSES.

Pendant les trois dernières années, aucune modification n'a été apportée ni à l'organisation de l'école ni au programme de l'enseignement.

L'établissement continue à être sous la surveillance d'une commission spéciale, composée de MM. Doucet, membre de la commission de surveillance du jardin botanique de l'État, à Bruxelles, Gilbert, président de la Société de pomologie d'Anvers et Van Wambeke, président de la section agricole de Bruxelles-Molenbeek.

Dépenses. — Les dépenses auxquelles l'école donne lieu comprennent :

- a) Les traitements du personnel chargé de l'enseignement théorique et pratique;
- b) Les frais d'entretien des élèves; le montant du bail dû à M. de Bavay et les frais de l'enseignement pratique.

Les traitements du personnel enseignant sont liquidés par l'État; ils comportent une dépense annuelle de 19,000 francs environ.

Cette somme peut se décomposer comme suit :

Personnel chargé de l'enseignement théorique	fr.	14,000
Personnel chargé de l'enseignement pratique.	fr.	5,000

Les dépenses de l'école énumérées au litt. *b* sont groupées conformément à l'article 66 du règlement de l'école; en 1887, ces dépenses sont montées à 40,000 francs environ, elles sont couvertes par les rétributions des élèves — en 1887, les cotisations ont atteint 11,100 francs — les produits des ventes des cultures — soit fr. 5,165-85 en 1887 — et le montant de l'intervention de l'État qui a atteint, pendant les années 1885-1886-1887, la somme de 27,000 francs.

Le tableau suivant renseigne le détail des dépenses de l'école :

NATURE DE LA DÉPENSE.	1885.	1886.	1887.
A. Personnel	500 »	500 »	500 »
B. Frais d'entretien et de nourriture des élèves . . .	13,120 00	13,317 60	14,375 78
D. Loyer des locaux et des terrains	5,174 12	5,174 12	5,174 12
E. Loyer du matériel, entretien des constructions, contributions, assurances	3,874 62	4,206 01	2,102 70
F. Frais de l'enseignement théorique	127 71	79 70	36 33
Bibliothèque	220 10	98 20	172 13
Meubles et	602 32	528 01	434 06
Frais médicaux	54 »	85 80	106 10
— de bureau	491 05	314 52	476 43
— de culture	10,278 50	8,078 54	9,186 36
G. Collection d'arbres fruitiers	147 40	»	58 55
Dépenses imprévues	84 80	208 08	118 15
Remboursement à M ^{me} V ^{ve} X. de Bavay	1,071 43	1,071 43	1,071 43
Intérêts à M ^{me} V ^{ve} X. de Bavay	655 89	582 32	328 75
F. Instruments de physique, laboratoire et produits chimiques	203 25	167 »	80 55
Exposition d'Anvers	508 40	»	»
E. Construction d'une serre pour la culture des arbres fruitiers en pots	»	»	5,308 00
TOTAUX	38,634 59	34,540 13	39,027 00

La somme déboursée par l'État en 1887 par élève peut s'établir comme suit :

DÉPENSES.	Nombre d'ÉLÈVES.		Dépenses PAR ÉLÈVE.	
Enseignement théorique	»	14,000	35	400
Enseignement pratique :				
Personnel	5,000	51,000	33	880
Intervention de l'État dans les dépenses de l'école	20,000			
			Total . . .	1,286

En supposant que l'État n'ait pas à payer les loyers et amortissements qui s'élèvent à la somme de 7,000 francs pour les locaux et les terrains de l'école, la dépense par élève s'élèverait à 1,088 francs. Ce chiffre élevé comparativement à celui relatif à l'école de Gand résulte notamment des frais de

l'enseignement pratique et des faibles résultats pécuniaires des cultures de l'école; celles-ci ont donné lieu à une dépense annuelle d'environ 9,000 francs, alors que le produit des ventes n'a pas dépassé en moyenne 2,500 francs :

N° D'ORDRE.	PRODUITS VENDUS.	1885.		1886.		1887.	
		Kilog. ou pièces	SOMMES.	Kilog. ou pièces.	SOMMES.	Kilog. ou pièces.	SOMMES.
1	Abricots	»	5 02	»	»	»	»
2	Ananas	24. »	146 32	23. »	120 98	24. »	159 38
3	Asperges	»	41 77	»	132 20	»	109 75
4	Brugnons	»	5 64	»	9 60	»	2 60
5	Cardons	»	»	»	»	»	» 70
6	Carottes	80. »	8 »	»	»	»	»
7	Cognassier	»	»	»	»	330. »	12 25
8	Épinards.	»	»	»	»	9. »	» 65
9	Fil de fer.	»	»	»	»	»	1 92
10	Fleurs	»	208 12	»	91 20	»	132 11
11	Fraises de serre	»	»	»	27 17	»	41 22
12	— de pleine terre.	36.500	20 20	»	»	»	»
13	Fraisiers	»	»	300. »	6 »	300. »	6 »
14	Framboisiers	»	»	»	»	153. »	15 50
15	Fruits tombés.	583. »	37 31	»	»	»	»
16	Groseilles	23.500	6 37	25. »	4 47	»	»
17	Haricots verts	2.200	3 25	»	1 47	1.985	3 88
18	Heures d'ouvrier	»	»	»	»	»	34 15
19	Laitues	»	»	»	»	5.830	6 40
20	Légumes divers.	»	156 18	»	92 40	»	133 07
21	Melons.	4. »	» 93	»	»	»	» 25
22	Oignons	»	»	»	»	»	» 08
23	Osiers	»	»	»	»	»	8 75
24	Paniers.	»	2 80	»	»	»	6 75
25	Pêchers	30. »	71 »	»	»	»	»
26	Pêches.	1,791. »	113 87	1,114. »	173 37	2,075. »	202 11
27	Poiriers	»	»	»	»	104. »	53 31
28	Poires	5,585. »	1,000 15	4,427. »	360 21	4,700. »	928 46
29	Poireaux.	282. »	7 21	»	»	»	»
30	Pommes	72. »	12 01	133. »	30 45	20. »	4 »
31	Pots	»	»	»	»	»	12 96
32	Prunes.	226.75	46 77	132. »	27 43	»	8 91
33	Radis	»	»	»	»	»	» 91
34	Raisins.	284. »	396 64	261.100	381 59	523.200	507 55
35	Roses	»	»	»	»	666. »	14 87
36	Terreau	»	8 10	»	11 15	»	7 74
37	Tomates	»	5 53	»	8 39	»	»
38	Vignes.	216. »	229 30	266. »	214 50	733. »	727 23
	TOTAUX. . fr.	»	2,505 21	»	1,694 58	»	3,163 83

II. ENSEIGNEMENT.

Le programme de l'enseignement de l'école comprend les matières énumérées à l'article 2 de l'arrêté organique du 14 août 1875. Le cours d'architecture a été notablement développé, il comprend actuellement deux heures par semaine pour les deux cours supérieurs, au lieu d'une heure par semaine qui était consacrée à cette branche pendant le triennat précédent.

Le tableau ci-après indique le temps consacré chaque semaine aux leçons, aux répétitions et aux travaux pratiques :

NATURE DES OCCUPATIONS.	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE.			Observations.
	1 ^{re} section.	2 ^e section.	3 ^e section	
Leçons et répétitions de français	2	2	1	
— d'arithmétique.	2	»	1	
— de botanique	4	2	2	
— d'arboriculture et des cultures maraichères	4	4	4	
— de physique.	2	»	»	
— de géographie.	1	»	»	
— de floriculture.	»	4	2	
— d'architecture	2	2	2	
— de chimie générale.	»	2	»	
— de comptabilité	»	1	»	
— de géométrie	»	2	»	
— de flamand	2	2	2	
— de dessin	2	2	4	Les leçons se donnent en même temps à la 2 ^e et la 3 ^e section. Les dimanches la leçon est donnée en commun aux trois sections.
— de chimie agricole	»	»	»	
— d'économie politique.	»	»	1	
Études en commun par jour. { Hiver	5	5	5	
{ Été	5 $\frac{1}{2}$	5 $\frac{1}{2}$	5 $\frac{1}{2}$	
Travaux pratiques par jour	5 $\frac{1}{2}$	5 $\frac{1}{2}$	5 $\frac{1}{2}$	

III. PERSONNEL.

Le personnel de l'école est composé d'un directeur, qui est chargé en même temps d'une partie de l'enseignement, de six professeurs, de deux chefs de culture et d'un surveillant maître d'études.

Aucune mutation n'est survenue dans le corps professoral pendant la dernière période triennale. M. Laurent, titulaire du cours de botanique, a été chargé, en 1887, de donner des conférences de physiologie et de microscopie au corps des agronomes de l'État ; il a été envoyé en mission à Paris dans le courant du mois de novembre dernier, pour y poursuivre, au laboratoire de M. Duclaux, les études scientifiques qu'il a entreprises sur les champignons,

et les bactéries; en l'absence de M. Laurent, le cours de botanique a été confié à M. Marchandise.

Le tableau ci-après renseigne l'état nominatif et le traitement du personnel :

NOMS des PROFESSEURS et des RÉPÉTITEURS.	ATTRIBUTIONS. Année scolaire 1886-1887.	Heures de besogne par semaine.		TRAITEMENTS fixés par l'arrêté organique.		TRAITEMENTS ALLOUÉS.
		Semestre d'hiver.	Semestre d'été.	Maximum.	Minimum.	
Gillekens, L.-G. . .	Directeur, professeur d'arboriculture et de culture maraîchère.	6	6	»	»	5,000
Fusch, L.	Professeur d'architecture	2	2	»	»	900
Portaels, A.	— de dessin	4	4	»	»	800
Lerminiaux, J. . . .	— de langue française, d'arithmétique, de comptabilité, de géographie et d'économie politique.	15	15	»	»	1,400
Laurent, E.	Professeur de botanique	8	8	»	»	600
Van Calken, H. . . .	— de langue flamande	4	4	»	»	500
Van Engelen, A. . . .	— de physique et de chimie.	4	4	»	»	1,400
Joris, A.	Chef de culture, répétiteur du cours d'arboriculture.	33	33	»	»	1,400
Duchesne, N.	Chef de culture, répétiteur du cours de culture maraîchère, chargé du cours de floriculture.	6	6	»	»	2,400
Ambroise, F.	Surveillant maître d'études	3	3	»	»	2,400
		•	•	»	»	1,100

IV. ÉLÈVES.

La population de l'école reste depuis quelques années stationnaire. L'exiguïté des locaux est cause de cet état de choses; le nombre des élèves refusés, faute de place, continue à croître, quoiqu'ils aient satisfait aux conditions de l'examen d'admission : en 1886, on a dû refuser 15 jeunes gens, en 1885, on en avait refusé 11 et en 1884, 6 n'avaient pu être admis pour le même motif.

Le tableau ci-dessous indique la répartition des élèves dans les diverses sections :

ANNÉES.	NOMBRE D'ÉLÈVES.			NOMBRE D'ÉLÈVES						TOTAL.
				INTERNES.			EXTERNES.			
	1 ^{re} section.	2 ^e section.	3 ^e section.	1 ^{re} section.	2 ^e section.	3 ^e section.	1 ^{re} section.	2 ^e section.	3 ^e section.	
1885.	10	9	10	15	9	10	1	•	•	35
1886.	15	13	7	14	12	7	1	1	•	35
1887.	15	15	11	11	14	10	4	1	1	41

Les élèves, en majeure partie, sont originaires du Brabant et du Hainaut, ainsi qu'on peut le constater par l'examen du tableau suivant :

PROVINCES.	NOMBRE D'ÉLÈVES.		
	1885.	1886.	1887.
Anvers	1	1	2
Brabant	14	12	14
Flandre occidentale	"	"	"
— orientale	"	"	1
Hainaut	7	10	10
Liège	6	7	8
Limbourg	"	"	"
Namur	3	2	2
Luxembourg	2	2	2
Étrangers	2	1	1

Application. — L'application des élèves est satisfaisante, leur conduite est bonne et n'a donné lieu qu'à un petit nombre de punitions pour des fautes de peu de gravité; la censure n'a pas dû être prononcée pendant le courant des trois dernières années scolaires.

Des consignes ont été infligées à une série d'élèves, elles sont groupées dans le tableau suivant :

ANNÉES.	NOMBRE d'internes.	NOMBRE d'élèves consignés.	NOMBRE DES ÉLÈVES CONSIGNÉS.									
			1 fois.	2 fois.	3 fois.	4 fois.	5 fois.	6 fois.	7 fois.	8 fois.	9 fois.	10 fois.
1885	34	21	8	2	4	2	2	2	"	"	1	"
1886	53	14	6	2	5	1	1	"	"	"	1	"
1887	33	28	6	8	4	3	2	2	1	1	1	"

Bourses d'études. — Aux termes de l'article 19 de l'arrêté organique, les élèves qui fréquentent l'école de Vilvorde doivent intervenir dans le prix de la pension pour une somme qui ne peut être inférieure à 200 francs et qui est fixée chaque année par arrêté ministériel.

La part contributive dans le prix de la pension pour l'année scolaire 1886-1887 a été fixée à 300 francs; cinq élèves ont, pour des motifs spéciaux, joui d'une faveur et n'ont eu à payer que le minimum fixé par l'arrêté organique, soit 200 francs.

Les provinces d'Anvers, de Brabant, de la Flandre orientale, de Hainaut, de Liège et de Namur continuent à accorder des bourses à des jeunes gens qui suivent les cours de l'école.

Pendant l'année 1887, elles ont distribué respectivement :

Province d'Anvers :	200 francs à un élève.
— de Brabant :	1,000 francs entre 3 élèves.
— de Flandre orientale :	150 francs à un élève.
— de Hainaut :	800 francs entre 8 élèves.
— de Liège :	1,000 francs entre 8 élèves.
— de Namur :	150 francs entre 2 élèves.

Vingt-cinq jeunes gens de l'école ont donc joui d'une bourse provinciale en 1887.

V. EXAMENS.

Examens d'admission. — Les examens d'admission ont eu lieu, dans le courant du mois d'octobre, en présence de M. Doucet président, de la commission de surveillance et du directeur de l'école.

Par suite de l'exiguïté des locaux, on n'a pu admettre que 15 élèves chaque année. Les admissions sont prononcées par M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics, en donnant la préférence aux récipiendaires qui ont obtenu le plus grand nombre de points à l'examen d'admission.

Examens généraux. — Les examens généraux ont été faits dans le courant du mois de septembre, devant le jury composé du directeur et des professeurs de l'école.

Le tableau suivant prouve que l'application des élèves à l'école ne laisse en rien à désirer. Pendant les trois dernières années, il n'y a eu qu'un échec à un examen de passage.

Examens généraux.

EXAMENS.	ANNÉES.					
	1884-1885.		1885-1886.		1886-1887.	
	Présentés.	Admis.	Présentés.	Admis.	Présentés.	Admis.
1 ^{er} examen de passage de la 1 ^{re} à la 2 ^e section	14	15	15	15	14	14
2 ^e examen de passage de la 2 ^e à la 3 ^e section	7	7	12	12	15	15

Examens de sortie. — Les examens de sortie pour les élèves qui avaient achevé leurs études ont eu lieu dans le courant du mois de septembre, devant un jury composé en 1885 et 1886 de MM. Doucet, Gillekens, les professeurs Lerminiaux et Van Engelen, et M. Dubrulle, horticulteur à Jumet; en 1885, M. Belot, horticulteur à Liège, a remplacé M. Dubrulle.

Pendant le triennat écoulé, 27 élèves se sont présentés aux examens; tous

ont satisfait aux épreuves théoriques et pratiques prescrites par le règlement organique de l'école ; ils ont obtenu, en conséquence, le diplôme de capacité.

Le tableau ci-après fait connaître le résultat des épreuves auxquelles les candidats ont été soumis :

NOMS ET PRÉNOMS des DIPLOMÉS.	DOMICILES.	NOMBRE de points obtenus.			GRADE de L'EXAMEN.
		Épreuve théorique. Max. 820 points.	Épreuve pratique. Max. 820 points.	TOTAL sur 1,640 points.	
Année 1885.					
De Griendt Dreu, Jacques . . .	Hariets (Hollande)	727	642	1,369	Avec distinction.
Guinotte, Lambert.	Houtain-Saint-Siméon (Liège).	610	611	1,221	D'une manière satisfaisante.
Keymeulen, Florent	Ixelles (Brabant)	595	606	1,201	Avec distinction.
Mahaux, Jules.	Dampremy (Hainaut)	657	588	1,245	D'une manière satisfaisante.
Martin, Ernest	Chaumont Gisloux (Brabant).	698	651	1,349	D'une manière satisfaisante.
Peeters, Edouard	Héverlé (Brabant)	777	776	1,553	Avec la plus grande distinction.
Radoux, Grégoire	Haccourt (Liège)	654	740	1,405	Avec grande distinction.
Salle, Arthur	Bleret (Liège)	604	640	1,244	D'une manière satisfaisante.
Van Zeylen, Wilhem.	Gouda (Hollande)	555	653	1,188	D'une manière satisfaisante.
Année 1886.					
Deprez, Auguste.	Ittre (Brabant)	516	587	1,103	D'une manière satisfaisante.
Gautier, Victor	Houdeng-Aimeries (Namur) . . .	600	620	1,220	Avec distinction.
Henneghien, Louis.	Ixelles (Brabant)	555	582	1,117	D'une manière satisfaisante.
Remacle, Léon	Serinchamps (Hainaut)	611	670	1,281	Avec distinction.
Rigot, Henri	Orp-le-Grand (Brabant)	565	647	1,212	— —
Silvain, Lucien	La Bouverie (Hainaut)	550	584	1,134	D'une manière satisfaisante.
Van Mulder, Pierre	Huyssinghen (Brabant)	478	551	1,009	— —
Année 1887.					
Berlière, Joseph.	Gosselies (Hainaut)	656	675	1,331	Avec distinction.
Detrez, Félix	Vaux et-Borset (Liège)	465	541	1,004	D'une manière satisfaisante.
Duyck, George	Bruxelles	468	692	1,160	D'une manière satisfaisante.
Gits, Charles	Bierges (Brabant)	614	613	1,227	Avec distinction.
Hasselmans, Georges	Jette-Saint-Pierre (Brabant) . .	402	602	1,004	D'une manière satisfaisante.
Huarts, Edgard.	Thuin (Hainaut)	617	649	1,266	Avec distinction.
Marchandise, Clément	Aineffe (Liège)	697	740	1,437	Avec grande distinction.
Moncousin, Léon	Stavelot (Liège)	544	612	1,156	D'une manière satisfaisante.
Pitrè, Adam	Écaussinnes (Hainaut)	605	653	1,258	Avec distinction.
Schippers, Henri	Ansers	540	541	1,081	D'une manière satisfaisante.
Thiriaux, Henri.	Thuin (Hainaut)	478	540	1,018	D'une manière satisfaisante.

L'élève Peeters, de Heverlé (Louvain), a subi son examen avec la plus grande distinction.

Les élèves Radoux, de Haccourt (Liège) et Marchandise, de Aineffe (Liège), ont obtenu leur diplôme avec grande distinction.

VI. LOCAUX ET MATÉRIELS.

L'insuffisance des locaux affectés au service de l'école d'horticulture de Vilvorde a été signalée à diverses reprises.

L'exiguïté des classes est telle qu'une salle de 3^m,25 de côté est occupée par 10 élèves.

Les locaux sont tenus avec le plus grand soin.

L'étendue réservée aux cultures productives est trop faible par rapport à celle affectée à l'école de botanique, aux collections non productives mais indispensables pour l'enseignement scientifique.

La superficie du potager notamment est trop restreinte. On ne peut y récolter que les légumes nécessaires à la nourriture des élèves. Cet état de choses explique jusqu'à un certain point le déficit annuel résultant des cultures.

Il est regrettable que la direction de l'école ne puisse donner toute l'importance qu'elles comportent aux cultures printanières, à cause de la grande humidité du sol qui l'oblige à interrompre trop longtemps, pendant l'hiver, les travaux de jardinage.

Il serait désirable que, malgré l'exiguïté du jardin potager, une comptabilité des cultures des légumes fût tenue d'une manière complète, afin de pouvoir évaluer exactement les produits des terres consacrées aux cultures maraîchères.

VII. RENSEIGNEMENTS DIVERS.

Cours public de taille des arbres fruitiers. — Des conférences publiques et gratuites sur la culture et la taille des arbres fruitiers ont été, comme les années précédentes, données à l'établissement.

M. Gillekens, directeur de l'école, a donné des conférences en langue française.

M. Joris, répétiteur à l'école, a été chargé des conférences flamandes.

Les conférences françaises ont eu en moyenne 20 auditeurs, celles en langue flamande en ont eu 60.

Conférences de culture maraîchère. — M. Joris a donné une série de conférences en flamand sur la culture maraîchère, il a eu en moyenne 50 auditeurs.

Examens des jardiniers. — Le jury institué par M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics, à l'effet de procéder, à l'examen des personnes qui désirent faire constater leurs connaissances,

après avoir suivi les cours publics qui se donnent sur la taille et la culture des arbres fruitiers, a été présidé en 1885, 1886 et 1888 par M. Doucet. MM. Gillekens, Burvenich, professeurs à l'école d'horticulture de Gand, Joris, répétiteur à l'école d'horticulture de Vilvorde, De Beucker, horticulteur, à Anvers et Van Lierde, horticulteur constructeur, à Sotteghem, en ont fait partie chaque année.

M. Millet, horticulteur, a fait partie du jury en 1885 et en 1886 ; il a été remplacé en 1887 par M. Depieueux, horticulteur, à Natoye.

Pendant ces trois années, 189 personnes se sont fait inscrire pour subir l'examen.

En 1885, il y a eu 61 récipiendaires, parmi lesquels 21 ont obtenu le certificat de capacité.

En 1886, il y a eu 55 récipiendaires, dont 19 ont obtenu le certificat ; en 1887, sur 73 inscrits, 50 ont satisfait aux épreuves de l'examen.

Sur les 70 diplômes, il y en a eu 5 de 1^{re} classe et 65 de seconde classe. Le tableau ci-après donne les noms des candidats auxquels un certificat a été délivré, leur domicile et le nom du professeur dont ils ont fréquenté les conférences.

NOS D'ORDRE.	NOMS.	DOMICILES.	CLASSE DU DIPLOME.	PROFESSEURS.
Année 1885.				
1	Van Cutsem	Jette-Saint-Pierre	Deuxième . . .	Joris.
2	Van Wallendael	Breedhout	—	—
3	Devuysens	Schaerbeek	—	—
4	Layen	Mopertingen	—	Swinnen.
5	Deveppe	Haversin	—	Depierreux.
6	Fiévez	Skeuve-Natoye	—	—
7	Lieters	Blicquy	—	Henrioulle.
8	Vandenbosch	Boisschol	—	De Haes-Brems.
9	Alonsius	Anvers	—	Millet, H.
10	Dornul	Liège	—	Millet, A.
11	Dandog	L'Ecluse	—	—
12	Borlée	Luthuy	—	—
13	Vermegen	Dongelberg	—	De Moor.
14	Hembize	Jumet	—	Clément.
15	De Keyser	Wavre-Sainte-Catherine	—	—
16	Van Camp	Flenu-Produits	—	De Haes-Brems.
17	Gielis	Louvain	—	—
18	Andry	Wasmès	—	Laurent, D.

N ^{OS} D'ORDRE.	NOMS.	DOMICILES.	CLASSE	PROFESSEURS.
			DU DIPLÔME.	
19	Lauwens	Saint-Josse-ten-Noode	Deuxième	Gillekens.
20	Mathieu	Chimay	—	Dubrulle.
21	Dubisy	Marchienne	—	—

Année 1886.

1	Wyns	Berchem	Deuxième	Gillekens.
2	Hélin	Molenbaix	—	Griffon.
5	Michel	Engis	—	Belat.
4	Ernoux	Sinsin	—	Depierreux.
5	Mareels	Hoboken	—	De Haes-Brems.
6	Trigulet	Sars-Dame-Avelines	—	Gillekens.
7	Van Cam	Keerbergen	—	Clément.
8	Bogaerts	Putte	—	—
9	Crabbe	Boortmeerbeek	—	—
10	De Wcerdt	Wavre Notre-Dame	—	—
11	Handelburg	Louvain	—	De Haes-Brems.
12	Fichefet	Liège	—	Millet, H.
13	Wautelet	Haltinne	—	Dubrulle.
14	Dubois	Dampremy	—	—
15	Hilson	Marchienne	—	—
16	Penninckx	Enghien	—	Gillekens.
17	Bastin	Jemelle	—	Maréchal.
18	Piérard	Feluy	—	Gillekens.
19	Henrard	Lodelinsart	—	—

Année 1887.

1	Hastier	Fontenoy	Deuxième	Depierreux.
2	Labarre	Bassines	—	—
3	Famerée	Schaltin	—	—
4	Beandat	Helloy	—	—
5	Van Schoonbeeck	Lovenjoul	—	De Haes-Brems.
6	Lambrechts	Berthem	—	—
7	Ronsmans	Nethem	—	—
8	De Braye	Corbeek	—	—
9	Henquinet	Spa	—	Millet, H.
10	Leveau	Tubize	—	Dubrulle.
11	Lesceau	Mignault	—	—
12	Wallon	La Louvière	—	—

NOS D'ORDRE.	NOMS.	DOMICILES.	CLASSE DU DIPLOME.	PROFESSEURS.
13	Debehogne	Namur	Deuxième . .	Dubrulle.
14	Antoine	Piétreebais	— . .	Millet, A.
15	Ondelina	Heysel-Goyer	— . .	—
16	De Goet	Malèves	— . .	—
17	Troch	Steenhuffel	— . .	Clément.
18	Verbruggen	Edeghem	— . .	—
19	Ubaeghs	Cointe-Ougrée	— . .	Belat.
20	Tabuisiaux	Saint-Gilles-Bruxelles	— . .	Gillekens.
21	Bollue	Boitsfort	— . .	—
22	Dierickx	Berchem	— . .	De Haes-Brems.
23	Van Brée	Heyst-op-den-Berg	— . .	—
24	Ruts	Mortel	— . .	—
25	Simons	Vilvorde	— . .	Gillekens.
26	Gouthuys	Frasmes lez-Gosselies	— . .	Lorge.
27	Paquot	Ixelles	— . .	Gillekens.
28	Van Reusel	—	— . .	—
29	Thibaut	Mont-sur-Marchienne	— . .	Belat.
30	Mestdagh	Grammont	Première . .	Joris.

L'Inspecteur général,

A. PROOST.

Bruxelles, le 1^{er} mars 1888.

ANNEXE N° 6.

*Rapport de la commission de surveillance de l'école d'horticulture
de l'État, à Vilvorde.*

MONSIEUR LE MINISTRE,

Pendant la période triennale qui comprend les années scolaires de 1884 à 1887, le nombre des élèves qui ont suivi les cours de l'école d'horticulture de Vilvorde a été de 33 internes et 3 externes en 1885 et de 36 internes et 6 externes en 1886 et 1887.

Le nombre de ceux qui ont été refusés, faute de place suffisante, a été successivement de 12, 12 et 21. Dès 1885, 3 élèves ont dû être logés dans les couloirs de l'étage.

Pendant la même période, 2 élèves ont obtenu leur diplôme avec grande distinction, 9 sont sortis avec la distinction et 13 ont quitté après avoir passé l'examen d'une manière satisfaisante.

Les détails administratifs tels que la comptabilité, l'alimentation, la discipline, l'entretien et l'aération des locaux, ont été l'objet d'un contrôle assidu de la part de M. le directeur Gillekens.

Dans nos rapports annuels, nous avons eu, Monsieur le Ministre, l'honneur de vous signaler les divers inconvénients que présente le local occupé par l'école d'horticulture de Vilvorde :

1° La qualité défavorable du sol : la nappe d'eau, qui se trouve presque à la surface du terrain, depuis la fin de l'automne jusqu'au commencement du printemps, empêche la production des primeurs, exigeant la culture en ados, en plein air et éteignant les fourneaux dans les serres. Il a été reconnu que le drainage n'est pas possible.

La présence de l'eau, à un niveau assez élevé, s'oppose bien souvent aux travaux de défoncement, renverse les dispositions prises en vue du travail manuel régulier des élèves et retarde les opérations de la saison, qui ne sauraient être interverties sans occasionner un préjudice considérable.

2° Le manque d'abri, le jardin de l'école étant situé sur un plateau, au milieu d'une plaine exposée à toutes les intempéries.

3° L'accès difficile, pour ne pas dire impossible en hiver, en ce qui concerne l'apport des engrais, charbons et autres objets indispensables.

4° Le manque d'eau, qui bien souvent se fait sentir en été et qui pour le cas d'incendie, offre un danger sérieux.

5° L'exiguïté des appartements à l'usage des classes, collections, etc.

6° Le faible cube d'air que représentent les dortoirs, occupés par près de quarante personnes, les surveillants compris.

L'état sanitaire a été satisfaisant jusqu'ici, sauf des cas de phtisie pulmonaire ; cependant, nous ne saurions nous défendre d'exprimer nos craintes en songeant à l'éventualité d'une maladie épidémique ou contagieuse.

Nous avons pris la liberté, Monsieur le Ministre, d'appeler votre attention sur le peu de temps qui reste disponible jusqu'à l'expiration du bail, que le Gouvernement a contracté avec M^{me} De Bavay ; ce bail échoit en 1890.

Nous vous avons signalé, dans notre rapport du 28 décembre 1886, les changements et les améliorations que nous croyons nécessaires dans l'intérêt de l'école d'horticulture, dans le cas que l'État se décide à renouveler le bail précité. Nous avons évalué à 80,000 francs la dépense à faire sur la propriété actuellement en location.

A notre avis, le Gouvernement agirait dans l'intérêt du pays et de l'enseignement, en consacrant une somme de 200,000 francs à l'achat d'une dizaine d'hectares de bonnes terres et à la construction d'un nouvel établissement, conforme aux exigences de la science acquise et situé dans des conditions d'un accès facile. Nous pensons que cette situation peut se trouver à Vilvorde.

Si le Gouvernement crée une nouvelle école, rien ne saurait désormais entraver le fonctionnement régulier et indéfini de l'institution : En contractant un nouveau bail, l'État reste menacé de devoir abandonner le local, lors de l'expiration du contrat, soit à cause du morcellement possible de la propriété, à la suite d'une sortie d'indivision, soit à l'occasion d'une majoration éventuelle du loyer, à laquelle il se refuserait de souscrire.

Dans ce cas, les 80,000 francs à déboursier lors du renouvellement du bail augmenteraient, sous forme d'annuité, la redevance à payer annuellement, au prorata de la durée du contrat, ou devraient être considérés comme ayant été dépensés en pure perte. Admettant le principe de l'annuité comme rationnel, nous sommes d'avis que le renouvellement du bail entraînerait à une dépense annuelle, de beaucoup supérieure à l'intérêt qu'il faudrait compter sur la somme à déboursier pour la construction d'une nouvelle école.

Veuillez, Monsieur le Ministre, agréer l'expression de notre considération distinguée.

Le Secrétaire,

CII. GILBERT.

Le Président,

M. DOUCET.



ÉCOLE D'HORTICULTURE DE L'ÉTAT, A GAND.

Rapport de M. l'inspecteur général de l'agriculture, sur la situation de l'école pratique d'horticulture de Gand, pendant les années 1884-1885, 1885-1886, 1886-1887.

I. ORGANISATION.

Aucune modification n'a été apportée durant les trois dernières années scolaires écoulées, ni a l'organisation, ni aux matières de l'enseignement, à l'école d'horticulture de l'Etat établie à Gand.

La commission de surveillance est composée de MM. Willequet, président, Boddaert, professeur à l'université de Gand, et De Graet-Bracq, propriétaire, à Gand.

Dépenses. — Les dépenses comprennent les traitements et indemnités payés au personnel, les bourses accordées aux élèves, les frais d'enregistrement et les frais de bureau.

Elles se sont élevées pendant les années 1885, 1886 et 1887, respectivement à fr. 19,547-93; fr. 19,722-05 et fr. 19,419-62. Les traitements du personnel enseignant y figurent pendant ces trois années pour la somme de 10,000 francs.

La dépense par élève, supportée par l'Etat, a été de 410 francs, pendant l'année 1886, elle comporte 209 francs pour l'enseignement théorique et 201 francs pour l'enseignement pratique.

II. ENSEIGNEMENT.

Les cours théoriques sont donnés le matin dans les locaux du jardin botanique de l'université de Gand; les exercices pratiques se font l'après-midi; à cet effet les élèves sont divisés en quatre groupes; chacun des groupes comprend des jeunes gens des trois années d'études; les plus avancés d'entre eux servent de moniteur aux autres, de manière à faciliter le travail de surveillance des chefs de culture.

Chaque groupe travaille successivement pendant une semaine, tour à tour

dans les locaux du jardin botanique, dans l'établissement horticole de M. Pynaert, dans les pépinières de M. Burvenich et finalement au jardin zoologique de Gand.

La fréquentation de ces divers établissements permet aux jeunes gens d'acquérir des connaissances variées, sur les diverses questions pratiques des cultures horticoles commerciales.

Le tableau suivant indique l'emploi du temps pour les trois divisions de l'école.

NATURE DES OCCUPATIONS.	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE.			Observations.
	1 ^{re} section.	2 ^e section.	3 ^e section.	
Leçons de français	2	2	1	A la demande des parents, un grand nombre d'élèves ne suivent pas ce cours.
— de flamand	2	2	1	
— d'allemand	»	»	1	
— d'anglais	»	1	»	
— de botanique.	1	1	1	
— de physique	»	1	»	
— de chimie	»	1	1	
— de géographie	1	1	1	
— d'arithmétique	1	»	»	
— de géométrie	1	»	»	
— de comptabilité.	»	»	1	
— d'horticulture théorique.	1	1	1	
— de lecture des notes	1	1	1	
— de rédaction des notes	1	1	1	
— d'architecture de jardin	1 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$	
— — de serres	1 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$	2 $\frac{1}{2}$	
— d'arboriculture.	1	1	1	
— de culture maraîchère.	1	1	1	
— de dessin de plantes.	1 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$	
Études	3	3	3	
Travaux pratiques	24	24	24	

III. PERSONNEL.

Pendant le courant du triennat écoulé, il y a eu deux modifications dans le personnel enseignant de l'école d'horticulture.

L'arrêté royal du 23 avril 1886 a admis à la retraite M. Van Hulle, professeur à l'école et chef de culture. M. Van Eeckhaute a été nommé en remplacement de M. Van Hulle.

L'école d'horticulture a fait une grande perte, en la personne de son directeur M. Kickx, recteur de l'université de Gand ; il professait à l'école le

cours de botanique, et avait été chargé de la direction de cette école le 30 septembre 1871, époque de sa réorganisation dans les locaux du jardin botanique de Gand.

La mort de M. Kickx, survenue le 27 mars 1887, a laissé d'unanimes regrets.

M. Rodigas a été chargé de remplir les fonctions de directeur que la mort de M. Kickx avait laissées vacantes.

Dans le tableau ci-dessous, j'indique l'état nominatif, le nombre d'heures de cours par semaine ainsi que les traitements du personnel de l'école.

NOMS des PROFESSEURS.	ATTRIBUTIONS pendant L'ANNEE SCOLAIRE 1886-1887.	NOMBRE D'HEURES DE BESOIN PAR SEMAINE.		TRAITEMENTS ALLOUÉS.
		Semestre d'hiver.	Semestre d'été.	
Kickx, J.	Directeur, décédé le 27 mars 1887	•	•	3,000
Rodigas, E.	Professeur, faisant fonctions de directeur depuis le 4 avril 1887.	0	0	3,300
Pynaert, Ed.	Professeur.	6	6	2,500
De Nobele, L.	Professeur.	8	8	1,200
Burvenich, Fr.	Professeur, chef de culture	12	12	2,500
Van Eeckhaute, G.	Chef de culture	0	0	1,200
Bossaert, L.	Sous-chef de culture	6	6	600
Depannemacker, P.	Maitre de dessin	2	2	500

IV. ÉLÈVES.

La population de l'école continue à s'accroître dans de notables proportions, elle s'est élevée pour le triennat écoulé en moyenne à 45 élèves, tandis que pendant le triennat 1881-1884 la moyenne n'avait été que de 27 élèves.

Le tableau suivant expose la répartition des élèves en élèves réguliers et en élèves libres, ces derniers ne suivent que quelques cours.

ANNÉES SCOLAIRES.	NOMBRE D'ÉLÈVES RÉGULIERS.			NOMBRE d'élèves libres.	TOTALS.
	1 ^{re} section.	2 ^e section.	3 ^e section.		
1884-1885. . . .	21	10	5	1	37
1885-1886. . . .	19	14	11	4	48
1886-1887. . . .	25	11	10	4	50

Voici la répartition des élèves d'après la résidence de leurs parents :

PROVINCES.	NOMBRE D'ÉLÈVES.		
	ANNÉES.		
	1884-1885.	1885-1886.	1886-1887.
Anvers	1	1	1
Brabant	"	1	3
Flandre occidentale	5	6	4
— orientale	24	27	28
Hainaut	1	3	3
Liège	"	1	2
Limbourg	"	"	1
Luxembourg	"	"	"
Namur	"	"	"
Étrangers	6	9	8

La plupart des élèves appartiennent à la partie flamande de la Belgique. Le nombre d'élèves étrangers au pays va toujours croissant; cette circonstance démontre que l'école de Gand jouit dans les pays voisins d'une bonne réputation.

Trois élèves de l'école, miliciens, ont été détachés à la compagnie universitaire, ils ont pu continuer ainsi, tout en accomplissant leurs devoirs militaires, à fréquenter régulièrement les cours de l'école.

Bourses d'études. — Des bourses d'études sont accordées par l'État et les provinces de la Flandre orientale, occidentale, de Hainaut, ainsi que par la ville de Gand.

Ces bourses sont distribuées aux élèves peu favorisés de la fortune et qui se distinguent aux divers examens.

Le Gouvernement a distribué, en 1884-1885, la somme de 3,200 francs.

— — — 1885-1886 — de 2,975 —

— — — 1886-1887 — de 2,700 —

La Flandre orientale a distribué, en 1885, la somme de 900 francs entre 9 élèves, en 1886, 800 francs entre 8 élèves, en 1887, 900 francs entre 9 élèves.

La Flandre occidentale a accordé, en 1886 et 1887, une bourse de 200 francs à un élève.

Le Hainaut a subsidié, en 1885, 1 élève à raison de 250 francs, en 1886, 1 élève à raison de 150 francs, en 1887 il a accordé cette même somme à 3 élèves.

La ville de Gand a distribué, en 1885 et 1886, 400 francs entre 6 élèves.

Discipline. — Les infractions au règlement de discipline intérieure ont été

peu nombreuses et peu graves pendant les trois dernières années, ainsi qu'on peut le constater par l'examen du tableau ci-après, où j'indique par année le nombre des élèves qui ont été punis :

ANNÉES SCOLAIRES.	NOMBRE d'élèves.	NOMBRE d'élèves punis.	NOMBRE D'ÉLÈVES PUNIS.						NOMBRE de censures publiques prononcées.
			1 fois.	2 fois.	3 fois.	4 fois.	5 fois.	8 fois.	
1884-1885.	37	9	8	1	»	»	»	»	0
1885-1886.	48	22	8	8	4	1	1	»	0
1886-1887.	50	18	7	9	1	»	»	1	1

Ces renseignements permettent de constater que la conduite des élèves n'a pas laissé beaucoup à désirer. La censure publique n'a été appliquée qu'une fois, elle a été suivie du départ de l'élève.

V. EXAMENS.

Examens d'admission. — Les examens d'admission à l'école d'horticulture ont lieu au commencement du mois d'octobre.

En 1884, 21 récipiendaires ont fait preuve des connaissances requises pour être autorisés à fréquenter les cours; en 1885, le jury a admis 17 élèves et en 1886, 20 élèves.

Il importe que les examinateurs se montrent rigoureux pour les admissions, principalement en ce qui concerne la connaissance des branches littéraires; il serait à souhaiter que des mesures fussent prises afin de diminuer, dans une large mesure, le nombre d'heures qui doivent être consacrées aux cours trop élémentaires de langues.

Examens généraux. — Ces examens, destinés à constater si les connaissances acquises par les élèves des deux premières années d'études sont suffisantes pour être admis respectivement dans une section supérieure, comprennent une épreuve théorique et une épreuve pratique.

Le tableau suivant donne le relevé des points que les élèves ont obtenus dans les deux épreuves:

EXAMENS.	ANNÉES.					
	1884-1885.		1885-1886.		1886-1887.	
	Présentés.	Admis.	Présentés.	Admis.	Présentés.	Admis.
<i>I. Examens d'admission :</i>						
Nombre de récipiendaires	25	21	18	17	22	20
<i>II. Examens généraux :</i>						
Examen de 1 ^{re} en 2 ^e année d'études.	15	13	15	10	16	11
— de 2 ^e en 3 ^e —	10	9	13	10	10	10

Il résulte de l'examen de ce tableau que pendant le triennat écoulé sur 79 récipiendaires 63 ont été admis à une division supérieure et 16 ont été ajournés.

Examens de sortie. — Les examens pour les élèves qui ont terminé leurs études ont lieu devant un jury nommé par M. le Ministre de l'Agriculture, de l'Industrie et des Travaux publics.

En 1885, il a été composé de MM. Willequet, président de la commission de surveillance de l'école, Kickx, directeur de l'école, les professeurs Rodigas, Burvenich, Siraux ;

En 1886, de MM. Willequet, Kickx, les professeurs Pynaert, Van Eeckhaute et Siraux ;

En 1887, de MM. Willequet, Rodigas, faisant fonctions de directeur de l'école, les professeurs Burvenich, De Nobele, Lubbens et Siraux.

Le résultat des examens auxquels les récipiendaires ont été soumis pendant le triennat écoulé est consigné dans le tableau ci-après :

ANNÉES.	NOMS ET PRÉNOMS des DIPLOMÉS.	DOMICILES.	NOMBRE de points obtenus.			GRADE de L'EXAMEN.
			Epreuve théorique. Max. 550 points.	Epreuve pratique. Max. 550 points.	TOTAL sur 1,100 points.	
1884-1885.	Van Hecke, Julien	Ertvelde	480	425	905	Distinction.
	De Winne, Edmond	Wondelghem	427	392	819	
	Lagneau, Charles	Frasnes	387	326	713	
	Bouqué, Joseph	Gand	338	342	700	
1885-1886.	Loveling, Gustave	—	423	407	830	Distinction.
	Westendorp, Albert	—	358	376	734	
	Laroye, Édouard	Ostende	318	388	706	
	Lingier, Henri	Oudenbourg	370	330	700	
	Van Nieuwenhuysen, Odilon	Wetteren	397	301	698	
	Fourez, Léon	Ellezelles	302	302	604	
	Delahousse, Charles	Roncq (France)	325	360	685	
	De Backer, Hector	Caprycke	301	289	590	
	Van Schoorisse, Gustave	Gand	326	254	580	
	Impens, Arthur	—	340	211	551	
1886-1887.	Goemans, H.-J.	Zierikzee	508	487	995	Grande distinction.
	Bleeker, Sywko	Noordhoeck	518	461	979	
	Winsel, Charles	Gand	481	448.5	929.5	Distinction.
	Breydel, Louis	Coolkerke	435	470.5	905.5	
	De Rycke, Théophile	Moerbeke	435	403	838	—
	Thienpont, Arthur	Gand	446	336	782	
	Peluffo, Angelo	Buenos-Ayres	398	369	767	
	Breydel, Jean	Coolkerke	351	314.5	665.5	
	De Lobelle, Charles	Sottegem	351	286.5	637.5	
	Perrin, Alexandre	Alkmaar	321	248	569	

VI. LOCAUX ET MATÉRIEL.

Les locaux et le matériel sont tenus comme par le passé avec soin et propreté mais ils sont absolument insuffisants ; il devient urgent de procéder au déplacement de l'école. Le jardin botanique devant être également déplacé dans un avenir plus ou moins éloigné, on ne peut songer à y édifier des constructions nouvelles.

Je citerai comme pouvant parfaitement convenir à l'installation de l'école d'horticulture les vastes constructions en partie inhabitées de l'école normale pour garçons, situées dans les jardins des glacis de l'ancienne citadelle de Gand.

Il me paraît que, sans nuire à l'école normale, on pourrait trouver dans les bâtiments dont elle dispose les locaux nécessaires à l'école d'horticulture.

Le bâtiment isolé de l'infirmerie, situé dans un vaste potager, n'a jamais été utilisé, il suffirait, à lui seul, aux besoins de l'école d'horticulture.

Divers fruits et légumes nouveaux ont été mis à l'essai ces dernières années dans les pépinières et le potager de Gentbrugge.

Je citerai notamment le chataignier du Japon, très rustique, portant fruit dès la seconde année de sa plantation. Le coignassier champion et le Meech's Prolific à cultiver pour fruits. Le framboisier Greig à fruits noirs est encore à l'essai. Les grosseillers cassis Baldwin's Prolific et Lee's Prolific se recommandent pour la culture en grand.

Pêches. — Les variétés marquantes les plus recommandables sont Belle impériale, Alexis Lepère, Honeywell, Early Alexander et Amsden

Les cultures en pots de vignes et de pêcheurs continuent à prendre de l'extension.

L'établissement horticole de M. Pynaert est pour les élèves une excellente école au point de vue de l'étude des cultures commerciales de plantes ornementales.

Les élèves sont initiés à la plupart des opérations qui se pratiquent dans cet important établissement.

Publications du corps professoral. — Le corps professoral continue à collaborer à la rédaction du *Bulletin d'arboriculture* et à la *Revue d'horticulture belge et étrangère*.

M. Rodigas rédige l'*Illustration horticole et l'Iconographie des orchidées, Lindénia* ; il a publié les biographies de MM. Ed. Morren et Kickx. M. Pynaert fait paraître en ce moment la 4^e édition de son ouvrage « *Les serres vergers* ».

M. Burvenich a publié, en 1886, la 6^e édition de *Pratische aanwijzingen over den snoei der fruitbomen* et *De wijngaardteelt buiten en onder glas* ; en 1887, il a publié *La culture potagère bourgeoise et commerciale, naturelle et forcée. Volledig handboek over groententeelt, inbegrepen de broeierij onder glas en de teelt voor groot handel en uitvoer*.

M. De Nobele est rédacteur de la *Revue pharmaceutique*, il a publié un travail sur *l'organisation économique des laboratoires communaux*.

Les causes d'insuccès de la culture des champignons.

Le champignon de couche.

L'emploi des engrais chimiques en horticulture.

Le jus de tabac employé comme insecticide.

M. De Pannemaeker prête aux publications horticoles et botaniques précitées le concours de son talent d'artiste.

VII. RENSEIGNEMENTS DIVERS.

Cours public d'arboriculture fruitière. — De même que les années précédentes, des conférences publiques en langue française et en langue flamande ont été données sur l'arboriculture fruitière.

Ces conférences continuent à être très appréciées et très suivies dans la banlieue.

ANNÉES.	NOMBRE D'AUDITEURS.	
	COURS FRANÇAIS.	COURS FLAMAND.
1884-1885	22	161
1885-1886	30	204
1886-1887	39	254

Examens d'arboriculture. — Les examens auxquels se soumettent les personnes désireuses d'obtenir un certificat de capacité, après avoir suivi les cours publics d'arboriculture, ont eu lieu devant un jury spécial.

Le jury a été composé :

En 1887, de MM. Doucet, membre de la commission de surveillance de l'école de Gand ; Gillekens, directeur de l'école d'horticulture de Vilvorde ; Rodigas, faisant fonctions de directeur ; les professeurs et spécialistes Burvenich, Joris, De Beucker, Van Lierde et Depierreux.

Le tableau suivant fait connaître le nombre de récipiendaires et le nombre de certificats délivrés :

ANNÉES.	NOMBRE de RÉCIPENDAIRES.	NOMBRE de CERTIFICATS délivrés.
1884-1885	20	6
1885-1886	29	6
1886-1887	27	8

Voici les noms des candidats qui ont reçu le diplôme de capacité :

ANNÉES.	NOMS.	DOMICILES.	CLASSE du DIPLOME.	PROFESSEURS.
1884-1885.	Burez, Remy	Renaix	2 ^e degré.	Fr. Burvenich.
	Hatat, Joseph.	Ruyssede.	—	Jules Burvenich.
	Oehm, Henri	Laeken	—	•
	Van de Walle, Léop.	Beernem	—	Kesteloot.
	Van der Vennet	Tronchiennes	—	Fr. Burvenich.
	Jadoul.	Bruxelles	—	•
1885-1886.	De Rycke, Henri.	Asper	—	Fr. Burvenich.
	Van Parys, Isidore	Eecke.	—	—
	Bauwens, Camille	Berlaere.	—	—
	De Meersman, Fr.	Saint-Gilles (Termonde).	—	Meert.
	Paternoster	Lokeren	—	•
	De Meulemeester, Aug.	Eecke.	—	Fr. Burvenich.
1886-1887.	Verbeerst, Louis.	Bruges	—	Kesteloot.
	Temmerman, Clément	Saint-Gilles (Termonde)	—	Fr. Burvenich.
	Annaert, Firmin.	Lede	—	—
	Kesteloot, Honoré	Courtrai.	—	—
	De Meerleere, Théod.	Erpe	—	—
	Muylaert, Franç.	Moorsel	—	—
	Hanskens, Cyrille	Elichove	—	Van Lierde.
	Dendienel, Louis	Bossuyt	—	Fr. Burvenich.

Bruxelles, le 20 mars 1888.

L'Inspecteur général de l'agriculture,

A. PROOST.

ANNEXE N° 8.

*Rapport de la commission de surveillance de l'école d'horticulture de l'État,
à Gand.*

MONSIEUR LE MINISTRE,

Nous avons l'honneur de vous faire rapport sur la situation et la marche de l'école, pendant l'année 1886-1887.

La population de l'école était au début de l'année de 45 élèves, se subdivisant comme suit

Division supérieure	10
— moyenne	11
— inférieure	24
	45, dont 40 Belges,

4 Hollandais et 1 de la République Argentine.

Il y avait en outre 4 élèves libres : 2 Belges et 2 Français.

Nous avons perdu, le 27 mars 1887, notre directeur M. Kickx, qu'une longue maladie a tenu éloigné de l'école. M. Rodigas a été chargé de le remplacer depuis le 17 janvier : vous lui avez confié depuis la direction intérimaire.

Les cours ont été régulièrement donnés. M. de Pannemaecker ayant été empêché pendant quelques semaines, par maladie, a été suppléé par ses collègues.

Aucun fait sérieux d'indiscipline n'est à signaler.

L'insuffisance des locaux produit comme par le passé des effets fâcheux. Il nous paraît urgent qu'un remède y soit apporté. Dans l'état présent des choses, le directeur de l'école n'a pas même l'usage régulier de son cabinet. Messieurs les professeurs sont amenés, par l'exiguïté extrême de la pièce qui leur est réservée, à lui en demander souvent l'usage.

Aux examens de sortie, 10 élèves se sont présentés. Ils ont tous obtenu le diplôme, 2 avec distinction et 2 avec grande distinction.

Le jury était composé comme suit :

Président. M. Willequet, président de la commission de surveillance.

Secrétaire. M. E. Rodigas, ff. de directeur.

Membres. MM. Burvenich, professeur, chef de culture à l'école ;

De Nobele, professeur ;

Lubbern, chef de culture au jardin botanique de
Bruxelles ;

Siraux, horticulteur, à Enghien.

Le jury a siégé du 1^{er} au 5 août.

Les épreuves théoriques ont eu lieu au local de l'école ; les épreuves pratiques aux pépinières de Gentbrugge et à l'établissement Pynaert-Van Geert, à Gand.

Conformément à une autorisation ministérielle, en date du 12 juillet, le même jury a procédé, à la fin de la session, à l'examen spécial de 2 élèves libres, qui sollicitaient un certificat de fréquentation. L'un des candidats, le sieur Percy du Sert (Pleury) d'Annonay, France, a satisfait.

Les examens de passage ont eu lieu du 28 au 30 juillet 1887.

10 élèves de la 2^e année ont été admis à la 3^e ;

11 — 1^{re} — — 2^e.

5 élèves avaient quitté l'école pendant le cours de l'année scolaire ; 3 ne se sont point présentés ; 4 ont été ajournés.

20 élèves nouveaux se sont fait inscrire pour l'année scolaire 1887-1888 et ont été admis.

Le président de la commission de surveillance,

E. WILLEQUET.

Gand, le 11 novembre 1887.

